

# L'ECHO

n° 37

Décembre 2019

## DE MONTLEANT

Magazine municipal de JARDIN



Vienne  
Condrieu  
Agglomération

# JARDIN AUX 4 SAISONS !

Vie municipale

Vie pratique

Vie associative

Renseignements utiles



# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE

Habitants, associations et annonceurs	p. 1
Chers Jardinois, chères Jardinoises	p. 2
Finances	p. 3

## LES ADJOINTS

Action Sociale - 1 <sup>ère</sup> adjointe	p. 4
Voiries - Réseaux - 2 <sup>ème</sup> adjoint	p. 6
Vie scolaire - 3 <sup>ème</sup> adjointe	p. 8
Urbanisme - 4 <sup>ème</sup> adjoint	p. 10
Bâtiments communaux	
Espaces verts - 5 <sup>ème</sup> adjoint	p. 12

## LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Affaires culturelles et vie associative	p. 14
Communication	p. 16

## JARDIN À VOTRE SERVICE !

Conseils municipaux	p. 18
Des services tout près de chez vous	p. 19

## CULTURE

Bibliothèque Yvonne Geoffray	p. 22
Ciné d'Or	p. 23
École intercommunale de musique	p. 23
Centre de loisirs musical	p. 23

## JARDIN AU SEIN DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

p. 24

## DOSSIER

Le transport à la demande	p. 26
---------------------------	-------

## VIE PRATIQUE

Vie quotidienne	p. 27
Environnement	p. 27

## COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE p. 30

## VIE ASSOCIATIVE

## Pêle-mêle associatif p. 32

## LES ASSOCIATIONS

Apiculteurs Vienne Jardin	p. 34
La FNACA de Jardin	p. 34
Section Judo de Jardin	p. 34
Au détour de Jardin	p. 35
Le Trait d'Union	p. 35
Rétro Mécanique	p. 36
Vivre Autrement	p. 36
Gymnastique volontaire et Yoga de Jardin	p. 37
Boule Sportive Jardinoise	p. 38
Alpes pour tous	p. 38
Comité de Jumelage de Jardin	p. 39
Le Comité des Fêtes	p. 40
Musicavi	p. 40
Syndicat intercommunal de musique	p. 40
À Tour de Rôle	p. 41
Coincidance	p. 42
Sou des Écoles	p. 42
Contactez nos associations	p. 43

## MANIFESTATIONS 2020

Calendrier	p. 44
------------	-------

## ÉTAT CIVIL 2019

p. 45

## RENSEIGNEMENTS UTILES

Services médicaux et paramédicaux	p. 46
Les assistantes maternelles et / ou familiales agréées	p. 47
Numéros utiles	p. 48



Votre imprimeur agit pour l'environnement

Bulletin municipal n° 37 - Décembre 2019  
Directeur de publication : Thierry Quintard  
Rédaction : Patrice Ambrosioni - Monique Genève

Réalisation et impression : Éditions JP MARTIN  
Bât. le Miles - 30, av. Général Leclerc - Vienne - 06 51 95 55 12  
Conception graphique : Magali ARNAUD

*Boulangerie - Pâtisserie*

**Aux Pains de Jardin**

*Chez Dim et Aurora*

54, route de Bernardier - 38200 Jardin  
**04 74 31 58 08**

**Gedimat**  
*Au cœur de l'ouvrage.*

**Montagnat**  
Route de Vienne  
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY  
**04 74 58 74 25**

**Vienne Matériaux**  
Route de Beaurepaire  
38200 JARDIN  
**04 74 85 34 14**

## Habitants, associations et annonceurs,

**P**our cette édition 2019 de l'Écho de Montléant, nous avons choisi de vous présenter **Jardin aux 4 saisons**.

Ce titre, aux sonorités poétiques, illustre le caractère rural de notre commune, qui conjugue le charme de la campagne et les services de la Ville.

Printemps, été, automne, hiver : chaque période de l'année offre son lot de manifestations, grâce au dynamisme de nos associations, à l'engagement des président(e)s et l'investissement des bénévoles. C'est cette énergie qui insuffle l'esprit village, marqueur de notre identité.

**Jardin**, c'est aussi des commerces de proximité, des pôles de santé, des services administratifs et des équipements municipaux, qui répondent aux besoins du quotidien.

**Jardin**, c'est bien sûr nos Écoles où se forme la génération de demain. « Les parents éduquent, l'école instruit ». Cette équation est fondamentale pour faire de nos jeunes des citoyens de la République, responsables et accomplis.

En ces périodes de troubles où les valeurs sont mises à mal, il est plus que jamais important d'entretenir le Devoir de Mémoire, et de garder en tête que la paix est fragile.

Aujourd'hui, l'écologie est sur toutes les lèvres. En 1939, en bon visionnaire, Antoine de Saint-Exupéry mettait en lumière ce proverbe africain : **Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants**. Des mots lourds de sens qui nous renvoient à notre responsabilité individuelle. Car c'est à chacun de nous d'être attentif, respectueux de la nature, pour laisser une planète propre aux générations futures.

L'équipe Municipale



**BEAUTY**  
*by Marie*

INSTITUT DE BEAUTE  
ONGLERIE - BIEN-ÊTRE

06 11 07 60 07  
beautybymarie38@gmail.com  
@BEAUTY.BY.MARIE\_  
Beauty By Marie

66 route de Bérardier - 38200 JARDIN

# LA VIE MUNICIPALE



Chers Jardinois, chères Jardinoises,

L'année 2019 a été marquée par des réalisations importantes pour l'avenir de notre commune.

Les **nouveaux bâtiments techniques** aux Liesses, indispensables, vont enfin permettre à nos services de travailler dans de bonnes conditions grâce à une série de garages fonctionnels et sécurisés pour nos véhicules, un nouvel atelier, des aires de stockage et un lieu de vie pour le personnel.

La **lame brise-vent**, qui est une très belle sculpture métallique devant la salle polyvalente Jean-Monnet, permet de moderniser à faible coût cet équipement central, de barrer les entrées venteuses et de rendre cette salle des fêtes plus accueillante et attractive (les mariages dans des conditions très contrôlées y sont de nouveau possibles).



Lame brise-vent de la salle Jean Monnet

La **salle du Conseil Municipal et salle des mariages**, très fatiguée, a été rénovée pour 18000 €, son aménagement antérieur remontant à 38 ans !

L'**Espace Naturel Sensible (ENS) de Montléant** avance bien dans la maîtrise foncière des parcelles par la collectivité puisque 7 propriétaires ont accepté de vendre à la commune. Le total des acquisitions publiques dépasse aujourd'hui les 15 % de l'ensemble du périmètre.

Rappelons que ce projet a obtenu la labellisation ENS du département qui nous soutient techniquement et financièrement dans sa réalisation. Plus de 76 % des frais engagés sont ainsi pris en charge par le Conseil Départemental de l'Isère.



Les **eaux de ruissellement en amont de BÉRARDIER** vont enfin être traitées par divers aménagements pour éviter leurs effets dévastateurs (type 2007), et le risque de pluies trentenaires sera couvert. Le Syndicat de rivières (SIRRA) a envisagé des solutions techniques qui seront examinées en liaison avec les habitants du secteur grâce à une visite détaillée sur le terrain.

Autre sujet lié au dérèglement climatique auquel il est impératif de faire face, j'ai lancé une étude globale pour recenser les solutions techniques à mettre en place pour **rendre les écoles moins vulnérables aux vagues de chaleur** (végétalisation renforcée, points d'eau, brise-soleils, films protecteurs, ventilation et, très partiellement, climatisation). Les équipes éducatives et les parents d'élèves seront associés au projet qui fera de notre commune une collectivité de pointe.



Marché de Noël





Consul Général du Sénégal

Enfin le 11 novembre dernier, **le Consul Général du Sénégal** à Lyon, sur mon invitation, nous a fait le grand honneur d'assister à notre cérémonie du souvenir. Ce fut l'occasion d'évoquer ensemble le rôle très important des troupes d'Afrique dans la victoire de 1918 - et aussi dans celle de 1945 - ainsi que les liens indéfectibles qui nous rattachent à ce continent.

L'Histoire, qu'il faut enseigner activement aux jeunes générations, éclaire le présent.

Voici pour l'année 2019, mais **nous arrivons aussi à la fin du mandat municipal 2014 - 2020.**

Un travail considérable a été réalisé en 6 ans dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'activité commerciale et événementielle, de la construction de bâtiments, de la communication. Il a été effectué grâce au dévouement de tous, élus, fonctionnaires, partenaires privés ou publics, habitants.

Je ne me représenterai toutefois pas aux suffrages des Jardinois en mars prochain. Il me paraît tout simplement sage, à 69 ans, d'arrêter une carrière politique commencée en 2001 et bien remplie par ailleurs au service de l'État et des collectivités locales.

Des personnes provenant du cercle que j'avais établi pour gérer et développer la commune prendront le relais si vous



les désignez. Je leur fais toute confiance pour continuer sur la ligne tracée mais aussi pour améliorer encore ce qui fut entrepris et pour lancer de nouvelles idées.

Pour ma part j'ai eu grand plaisir à diriger cette commune et à la représenter au sein de l'Agglomération de Vienne-Condrieu. Jardin y occupe une place enviable en termes d'image et d'attractivité.

J'ai donné le meilleur de moi-même pour cette merveilleuse commune de JARDIN, elle m'en a rendu encore davantage. VOUS m'en avez rendu encore davantage.

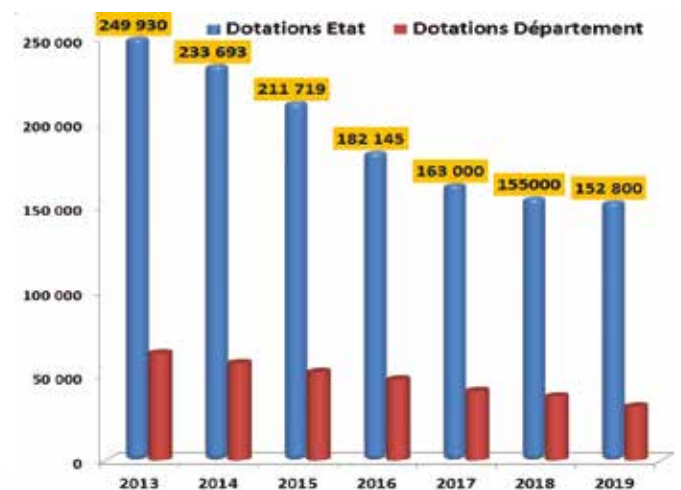
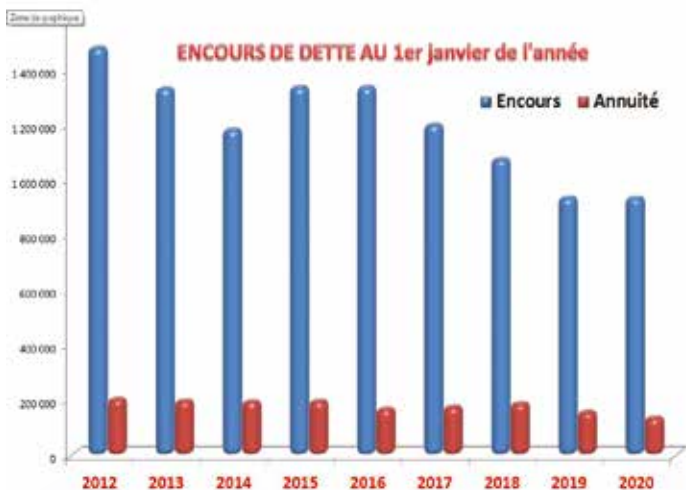
De tout cœur avec vous.

Thierry QUINTARD,  
Maire de JARDIN



Conseil municipal

## FINANCES





*C'est le nombre de seniors qui bénéficient du repas ou du colis de Noël, sachant qu'il englobe les 75 résidents de la Maison de retraite.*

# 350

### LE CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. À ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité.

Le CCAS peut mettre en place des actions et interventions au titre d'aide sociale facultative, sous différentes formes :

- ▶ prestations remboursables (prêts aux particuliers pour régler une facture...),
- ▶ prestations non remboursables (bourse d'étude, aide à la scolarité, secours financier, aide d'urgence...).

Le budget global du CCAS est de 10 000 € par an.

Chaque année, le Centre communal d'action sociale accompagne les requérants dans leurs démarches auprès de différents organismes et aide à solutionner des problèmes de nature diverses.

Pour toutes les personnes bénéficiaires de l'aide communale, **le principe de confidentialité est appliqué et strictement respecté.**

### LOGEMENTS SOCIAUX

Les dossiers de demandes de logements sociaux peuvent être retirés en mairie et déposés auprès de n'importe quel bailleur, puisqu'ils donnent droit à un numéro unique d'enregistrement qui permet d'avoir accès à toutes les propositions des bailleurs (il n'y a pas besoin de déposer une demande auprès d'ADVIVO, une autre auprès de l'OPAC etc...) Les demandeurs sont donc ainsi connus de tous les bailleurs, qui leur font des propositions, après examen de leur dossier.

Actuellement une commission multi-partenariale affecte les différents logements. Elle se réunit généralement une fois par mois.

Jardin compte 47 logements sociaux.

### LE REPAS DE FIN D'ANNÉE

Depuis plusieurs années, le CCAS convie les personnes de 67 ans et plus à son repas festif de fin d'année, qui a généralement lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre, dans la salle des fêtes Jean Monnet. Une animation artistique ou musicale agrément ce moment de



rencontre. En décembre 2019, 163 personnes ont répondu à l'invitation et apprécié le menu sélectionné avec soin par les membres du CCAS.

#### LES COLIS DE NOËL

En fin d'année, à l'approche des fêtes, les membres du CCAS rendent visite aux personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu participer au repas festif, pour leur témoigner de la solidarité communale en leur apportant un colis gourmand, toujours très apprécié.

#### LE PORTAGE DES REPAS

Le CCAS de Jardin a mis en place un service de portage de repas. Les menus se composent d'un potage, d'une entrée chaude ou d'un hors d'œuvre, d'un plat protidique (viande, poisson, œuf...), d'un accompagnement (légume et/ou féculent), d'un fromage ou d'un produit laitier et d'un dessert (compote, pâtisserie, fruit de saison, dessert lacté...). Ils sont préparés par le cuisinier de la Maison de retraite Korian. La commande est à faire auprès de la mairie de Jardin. Le nombre de repas par personne à commander est libre : un par jour ou à la convenance de chacun. Les repas sont livrés à domicile, par le personnel communal, du lundi au vendredi, avec possibilité de se faire livrer plusieurs repas, pour les week-ends et les jours fériés.

#### LA TÉLÉALARME

Une vingtaine de personnes sont abonnées au service de Téléalarme, qui relie les bénéficiaires aux services de secours. Des tests sont réalisés chaque mois par des membres du CCAS.

#### LE PLAN CANICULE

Le CCAS se mobilise dès le déclenchement du Plan canicule. Les personnes âgées, isolées ou fragiles peuvent s'inscrire en mairie, afin qu'une attention particulière leur soit apportée à travers une prise de contact régulière, des rappels des bons gestes à adopter. Ce service est gratuit.

Comme chaque année, Madame Hugueville, Directrice de la Maison de retraite Korian, leur propose gracieusement de venir se rafraîchir dans les locaux climatisés.

#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Les événements climatiques de novembre et la coupure prolongée d'électricité nous ont amené à effectuer un suivi particulier des personnes seules et fragiles. Certaines ont été accueillies à la Maison de retraite Korian.

#### LA MUTUELLE GROUPEE

L'adhésion est toujours possible directement auprès des organismes : APICIL ou d'ADREA qui ont été retenues.

#### LES CENTRES AÉRÉS

Les parents inscrivant leurs enfants au centre aéré de Gémens ou d'Estrablin, peuvent demander le remboursement du supplément qui leur est demandé, au titre de "personnes extérieures".

**Ce remboursement s'applique uniquement sur la somme forfaitaire de dépassement et selon le quotient familial.**

#### LES MEMBRES DU CCAS

**Élus : Président :** Thierry Quintard, **Vice-présidente, Adjointe au Maire :** Évelyne Ziboura, **Membres du Conseil municipal :** Christine Beaubouchez, Marie-France Elsensohn, Claire Satier, Gilles Audouard, Valérie Dias, Sylvie Duranton, Fabrice Mange.

**Membres siégeant au titre d'associations :** Michèle Roux (UDAF), Charlotte Garin (Centre social de Malissol), Jean-Pierre Huguet (AFM Téléthon), Bruno Cartier (UTR de l'Isère).

**Habitants de Jardin :** Monique Arnoux, Jeanine Askontchensky, Christel Monnin et Pierre Langlois.



## VOIRIES - RÉSEAUX

Yves Giroud - Adjoint



*C'est en moyenne le nombre de véhicules qui traversent Bérardier, chaque jour dans les 2 sens.*

# 5 000

### LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DES RÉFECTIONS DES VOIRIES EXÉCUTÉ PAR VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Sur l'exercice 2019, près de 60 000 € ont été investis dans l'entretien et la réfection des voiries, enrobé et goudronnage :

- ▶ Chemin des Chênes,
- ▶ Rue de l'Ancienne École,
- ▶ Rebouchage des nids de poules, réalisés par les agents des Services techniques.

60 000 € seront également engagés en 2020 pour la réfection notamment du chemin des Anciens Combattants, du chemin de l'Angrive, chemin des Grands Airs, chemin de Vossère, route de Jardin VC2.

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### ▶ Avenue du Dauphiné

Les coussins berlinois posés pour ralentir la vitesse excessive des automobilistes, ont été remplacés par des plateaux, avec un allongement des rampants pour adoucir le passage.

#### ▶ Statistiques des radars pédagogiques

##### • Route de Saint-Sorlin

Cette année, 388 536 valeurs ont été mesurées dans les 2 sens soit plus de 1 000 passages enregistrés par jour. La vitesse moyenne est de 48 km/h et 85 % des véhicules roulent entre 0 et 55 km/h.



• **Route de Bérardier (Tonkin)** (mesures effectuées 2018 & 2019)  
58 % sont enregistrés à plus de 50 kmh.

• **Route de Bérardier (Côté Vienne)** (mesures effectuées en novembre 2019)  
12 % sont enregistrés à plus de 50 kmh mais seulement 14 % respectent la limitation de 30 km/h à cet endroit.

**La sécurité routière est l'affaire de tous... Alors, prudence !**





### ► Bérardier

En complément des radars pédagogiques et des panneaux, la signalétique de la zone 30 qui part de la pharmacie jusqu'au dos d'âne aval, en direction de Beaurepaire, sera renforcée par un marquage au sol.

### ► Montée de la Vieille Église

Durant la période de référence, soit 7 jours ouvrés, 10012 mesures ont été réalisées Montée de la Vieille Église, dans les deux sens de circulation.

Le radar installé durant une semaine, en septembre, fait état du passage de 1 600 véhicules sur 24 heures, le vendredi en jour de pointe, soit en moyenne 800 en montée et autant en descente.

La voie est limitée à 50 km/h, réduite à 30 km/h au niveau des dos d'âne. La vitesse moyenne mesurée est de 58 km/h mais le taux de mesures supérieur à 50 km/h, atteint 78 %. Cette voie est maintenant interdite aux véhicules de plus de 15 tonnes.

## TRAVAUX - ENTRETIEN

► **Parking de la Mairie** : cet été, pose d'un goudronnage bicouche.

**Coût** : 8000 € HT

► Bétonnage du **cheminement piéton**, situé entre le lotissement Tour de Montléant et Bérardier. Il est très fréquenté par les riverains pour accéder aux commerces de Bérardier.

**Coût** : 14300 € HT

## RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

► **Rue du 11 Novembre** : pose d'une canalisation de 100 millimètres, sur environ 130 mètres, pour alimenter le futur lotissement.

**Coût** : 24800 € HT

► Une étude est en cours, concernant l'**installation d'un surpresseur**, pour assurer une meilleure alimentation du lotissement et du secteur de Collonges.

## CIMETIÈRE ANCIEN

Pose de gravier, de l'entrée jusqu'au Monument aux Morts.

**Coût** : 4500 €

## AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE

Afin de répondre à une certaine presse et autres associations, je vous recommande *Le Grand livre de notre alimentation*, avec 25 experts de l'Académie d'Agriculture de France paru aux Éditions Odile Jacob. Écrit par des professionnels, il permet une analyse très sûre et objective de notre agriculture et notre alimentation.



**Les containers de recyclage** situés à proximité du site de l'Espace Naturel Sensible de Montléant ont fait peau neuve et ont été remplacés par un modèle en bois permettant de mieux les intégrer à l'environnement.



## RÉSEAUX SECS

### ► Éclairage public

L'éclairage public représente 41 % de la consommation d'électricité d'une mairie et 37 % de sa facture d'électricité. Opter pour un éclairage temporel (23h à 5h) est une solution pour réduire cette dépense publique et limiter l'impact de la pollution nocturne sur les animaux, les plantes et les hommes.

Le remplacement des points lumineux, les réfections et modifications des armoires de commande ont été planifiés sur cinq ans, de 2017 à 2021.

72 luminaires ont été remplacés par des ampoules LED entre 2017 et 2019. 108 luminaires seront remplacés eux-aussi par des ampoules LED entre 2020 et 2021. Le coût prévisionnel des travaux restants est de 58 700 € sur deux ans.

Une économie de l'ordre de 60 % sur la facture d'énergie sera réalisée en fin des travaux.

À ce jour, l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h est opérationnel sur l'ensemble de la commune, à l'exception des quartiers de Bérardier et le quartier Village.



### ► La borne électrique

Mise en service fin 2018, 28 rechargements ont été effectués à la borne située sur le parking de covoiturage de notre commune. Cela représente 975 km parcourus en véhicule électrique ou 156 kg de CO<sub>2</sub> évités.

### ► La fibre

L'installation de la fibre optique est entièrement pilotée et gérée par Orange. Les services et les élus de l'Agglo facilitent au quotidien le travail de l'opérateur dans le cadre des études, démarches administratives et futurs travaux. Mais l'Agglo n'intervient pas concrètement sur le déploiement de la fibre optique qui est exclusivement du ressort d'Orange.

L'objectif affiché par Orange est la « raccordableté » de 92 % des logements en 2022. Pour les 8 % restants, ils seront ensuite réalisés « à la demande ». Vous pouvez suivre régulièrement l'avancement de ce chantier sur le site: <https://cartefibre.arcep.fr/>

### ► Indemnisation suite aux coupures d'électricité de novembre

Suite aux événements climatiques de novembre, de nombreux jardiniers ont subi une interruption de la fourniture d'électricité pendant plusieurs jours. Outre les démarches que chacun peut engager auprès de son assureur en cas de dégâts ou même la perte des produits congelés, ENEDIS prévoit une procédure automatique d'indemnisation en cas de coupure supérieure à 5h, procédure que vous pouvez détailler sur le site

<https://www.enedis.fr/reagir-u...-votre-logement#onglet-duree-de-coupe-5-heures-consecutives>

## LES MEMBRES DE LA COMMISSION VOIRIE ET RÉSEAUX

Thierry Quintard, Yves Giroud, Bernard Roqueplan, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.

# LA VIE MUNICIPALE

## VIE SCOLAIRE

Christine Beaubouchez - Adjointe



*C'est le temps nécessaire aux enseignants pour évacuer les deux écoles, soit 8 classes, en cas d'incendie (sur la base des exercices régulièrement réalisés avec les enfants).*

**1,31** MINUTE

### 173 PETITS JARDINOIS SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...

Depuis plusieurs années, les effectifs des écoles sont plutôt stables. C'est encore le cas pour la rentrée 2019/2020, avec 173 élèves : 64 à la maternelle **Le Petit Prince** et 109 à l'école élémentaire **Marc Lentillon**.

En septembre, l'équipe pédagogique de la maternelle, dirigée par Anne Delafraie, a accueilli Thierry Le Costoïc, après le départ en retraite d'Annie Bertholet, en juin.

Peu à peu, la mixité entre dans les écoles, avec trois représentants masculins : le directeur de l'école élémentaire, Yves Thabaret, et deux enseignants, l'un en maternelle, l'autre en élémentaire.



ENSEIGNANTS ET ATSEM



### ET SI ON DÉJEUNAIT À LA CANTINE ?

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la préparation et la livraison des repas en liaison froide est assurée par le restaurant Fleur de Sel, avec toujours autant de satisfaction. Journallement, il livre 125 repas, soit environ 15860 sur une année.

Depuis le mois de septembre, le restaurateur a renforcé la part de produits bio dans ses menus pour atteindre une proportion équivalente à 30 % du repas, que ce soit l'entrée, le plat de résistance, les laitages ou les fruits. Même les miches de pain sont garanties bio.



Depuis le mois de novembre, l'État impose aux collectivités de servir un repas sans viande par semaine. Les protéines animales sont remplacées par du quinoa, des tagliatelles de légumes ou autre légumineuse. Il est servi le jeudi, avec les produits du marché.

#### Un exemple de menu végétarien...

- ▶ Carottes râpées
- ▶ Croquettes de légumes au Kiri
- ▶ Pommes noisette
- ▶ Fromage
- ▶ Compote

#### LE TEMPS DE LA GARDERIE

La garderie du matin est ouverte de 7 h 20 à 8 h 20. Chaque jour, elle accueille une moyenne de 35 enfants, dont une forte proportion de maternelles.

Celle du soir fonctionne de 16 h 30 à 18 h 30 et compte environ 45 enfants, avec un prix forfaitaire de 2 heures. Un tarif spécifique a été mis en place pour les enfants qui restent uniquement la première demi-heure, le temps que les parents qui travaillent puissent venir les chercher. Il s'agit d'un service accordé aux familles, pour faciliter leur quotidien, pour éviter "la course contre la montre".

#### ALLEZ, ON BOUGE !

Bouger c'est la santé ! Une heure par semaine, Annie, éducatrice sportive diplômée d'État, donne des cours de sport aux classes élémentaires, en complément des séances de gymnastiques encadrées par les enseignants.



#### UN COURSETON À LA MODE JARDINOISE

La météo n'a pas permis aux écoliers de participer au Courseton inter-écoles, prévu à Chuzelles. C'est donc avec un peu de décalage sur le calendrier et en terre Jardinoise que se sont déroulées les épreuves. 130 élèves des classes élémentaires et la grande section de maternelles se sont retrouvées au stade pour courir. Et ils y ont mis toutes leurs forces !



#### UN, DEUX, TROIS... MUSIQUE !

Deux fois par semaine, les élèves des classes élémentaires s'initient à la musique, sous l'égide du Syndicat Intercommunal de Musique. C'est l'occasion pour eux de pratiquer plusieurs instruments et pourquoi pas de se découvrir une vocation de musicien.

#### JAZZ À VIENNE...

Cette année, le spectacle prévu pour les écoliers dans le cadre de Jazz à Vienne a été annulé en raison de la canicule.

#### S'INTÉRESSER À SON ENVIRONNEMENT

Protéger la nature, c'est d'abord la connaître. Une fois par trimestre, Vincent Breuzard, animateur de l'association Nature Vivante, vient dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement. Et l'intérêt des écoliers pour ce sujet est grandissant.

#### PRATIQUER DES EXERCICES D'URGENCE

La sécurité des enfants est une priorité. En cas d'événement majeur susceptible de mettre la vie des élèves en danger, des procédures sont mises en place. Pour éviter l'effet de panique, et familiariser les enfants à ces situations à risque, plusieurs fois dans l'année, des exercices de protection et d'évacuation sont organisés dans les écoles pour toutes les sections.

Ils sont de deux sortes :

▶ **La mise en sécurité dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).** Il a lieu deux fois par an, au premier et troisième trimestre, sous la direction des enseignants.

▶ **L'alerte incendie :** elle est déclenchée deux fois par an, par les élus, en octobre et mai. Les enseignants et les élèves ne sont pas prévenus et sont ainsi plongés en situation réelle. Ce sont les adjoints, Christine Beaubouchez et Bernard Roqueplan qui pilotent l'exercice, contrôlent et chronomètrent le temps nécessaire aux équipes enseignantes pour évacuer les écoliers.

Au dernier en date, il a suffi d'une minute et 31 secondes pour faire sortir tous les enfants. Les écoles sont également équipées de mallettes de survie, qui contiennent des produits de soin, de l'eau...

**Pour rappel :** en cas d'alerte par les autorités, les enfants sont confinés dans l'enceinte de l'école et se trouvent sous la protection des enseignants. Les parents ne doivent pas venir les chercher, au risque de se mettre eux-mêmes en danger.

#### LES MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES

Thierry Quintard, Christine Beaubouchez, Valérie Dias, Évelyne Ziboura, Claire Satier, Gilles Audouard, Sylvie Durantou, Cédric Bon.

# LA VIE MUNICIPALE

## URBANISME

Cédric Bon - Adjoint



*C'est le pourcentage que représentent les zones vertes sur la surface totale de Jardin.*

# 88 %

**Validé le 10 décembre 2018 en Conseil municipal, le PLU de Jardin est actif depuis un an. Le premier constat est que sur cette période, la physionomie de la commune a très peu évolué. Sur les 165 logements possibles identifiés (sur 10 ans), notamment dans les dents creuses, seules 4 parcelles ont fait l'objet d'une procédure visant à en faire un lieu d'habitation.**

**L**es Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) lancées sur les nouvelles zones urbanisables, qui représentent les plus gros taux de concentration d'habitat, sont encore à l'état de dossier.

Pour rappel, **trois zones sont en projet**, avec la construction de :

► **10 logements, rue des Anciens Combattants.**

Il s'agit d'un petit ensemble de deux immeubles avec rez-de-chaussée et un étage. Il se compose d'un bloc de 4 logements à vocation sociale, et un bloc de 6 logements en accession à la propriété.

Le lancement des travaux prévu en 2019 est décalé en 2020.

► **45 logements, rue du 11 Novembre.**

Il s'agit de 10 maisons individuelles et 3 immeubles bas.

La configuration de l'ensemble a été pensée pour conserver l'esprit village.

Le lancement des travaux est programmé en 2020.

► **25 logements, Place de la Bascule.**

Le lancement de travaux est fixé en 2023 au moins. La maquette du programme n'est pas encore finalisée.

Ce calendrier de construction a été établi en concertation avec la municipalité de Jardin, pour éviter l'afflux massif de nouveaux habitants, et donc des familles, notamment par rapport à la capacité d'accueil des écoles.

### LE COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL

Depuis la loi Alur, le Coefficient d'Occupation du Sol (COS) a été remplacé par la notion de Coefficient d'Emprise au Sol (CES), dans le code de l'urbanisme.

Le PLU précise les nouvelles modalités d'applications du Coefficient d'Emprise au Sol, sur la commune, qui stipule que les anciennes constructions de grandes surfaces peuvent être divisées en deux ou plusieurs habitations. Malgré cette option, peu de propriétaires ont franchi le pas, préférant sans doute préserver leur qualité de vie.



Quant aux promoteurs, en application du PLU, ils sont soumis à une servitude de mixité sociale. Autrement dit, lorsqu'ils construisent des logements en accession à la propriété, ils ont l'obligation, sur la même opération, de proposer des logements sociaux, à hauteur de 20 %.

Pour en assurer la commercialisation, de nombreux promoteurs passent désormais par un bailleur, tel qu'Advivo, qui se charge de la vente ou de la location. Les transactions ne se font plus par lots individuels mais sur un programme.

### PROTÉGER LES ZONES VERTES

Les surfaces dédiées à l'agriculture ont augmenté dans le Plan Local d'Urbanisme, principalement grâce à une réduction des zones urbanisées et une analyse des nouveaux espaces de forêt. Jardin s'étend sur 925 hectares. La zone Agricole représente 462 hectares et la zone Naturelle, 352 hectares, soit environ 814 hectares de zones vertes.

### L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE MONTLÉANT

Riche de sa biodiversité et disposant de certaines espèces protégées, le site de Montléant rejoint le réseau des 141 ENS du département. La démarche engagée sur notre commune en 2018 engage la phase de maîtrise foncière. Près de 15 % des 22 hectares ont fait l'objet d'un accord d'acquisition.

### RESTER UN VILLAGE ACTIF ET ATTRACTIF

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Jardin compte 2232 habitants, contre 2228 en 2009. La problématique est d'attirer de nouvelles familles pour faire vivre le village, en préservant la qualité de vie. Car au regard de sa position géographique, il faut veiller à ce que Jardin ne devienne pas une commune « dortoir » ou une commune en déclin.



### LES MEMBRES DE LA COMMISSION URBANISME DÉVELOPPEMENT DURABLE - RURALITÉ

Thierry Quintard, Yves Giroud, Claire Satier, Gilles Audouard, Fabrice Mange, Cédric Bon, André Bracchi, Jean-Claude Roche.



sarl **abcpeinture**  
*embellir votre patrimoine*

- Peinture - Décoration
- Plâtrerie - Placo
- Rénovation intérieure - Sinistre - Neuf
- Revêtement sol et mur
- Aménagement - Agencement - Menuiserie
- Décapage par aérogommage



**04.74.31.05.46**  
[www.abcpeinture.fr](http://www.abcpeinture.fr)  
ZI de l'Abbaye - PONT EVEQUE

## BATIMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS

Bernard Roqueplan - Adjoint



*C'est le temps qu'il a fallu pour construire les locaux techniques du stade des Liesses.*

**3** MOIS ET DEMI

### DES BÂTIMENTS TECHNIQUES OPÉRATIONNELS

**A**près une longue phase d'étude et 3,5 mois de travaux, de septembre à mi-décembre, les bâtiments techniques construits au Stade des Liesses sont opérationnels.

Jusque-là, les agents manquaient cruellement d'espace pour garer leurs véhicules, au point de devoir les stationner chez un élu. Il s'agissait donc de réunir en un seul lieu, l'atelier, les garages, les locaux de stockage, et de trouver un terrain susceptible d'accueillir plusieurs bâtis, tout en restant proche du centre-village, d'où le choix du stade des Liesses.

L'ancien bâtiment principal a été transformé en atelier, avec une extension pour créer un espace de stockage attenant, un coin cuisine, une salle de repos, des douches et sanitaires, et des vestiaires.

En face, se trouvent trois garages pour les poids lourds, tracteurs, camions, et deux pour les véhicules légers, ainsi que des box de stockage et un auvent.

Les toitures seront équipées de panneaux solaires.

Le coût global de l'opération s'élève à 320 000 € TTC, subventionnée par la Région à hauteur de 135 470 €, soit 82 000 € au titre du Contrat ambition région, et 53 470 € dans le cadre du Contrat de ruralité.

Un investissement nécessaire sachant que les agents des services techniques sont fortement sollicités. Leur professionnalisme, leur savoir-faire et leur polyvalence dans tous les domaines de compétence, permettent de limiter les coûts en évitant de faire appel aux entreprises, et de réduire les délais d'attente, grâce à leur rapidité d'intervention.



Ces bâtiments techniques sont pour eux un outil, qui va faciliter leur organisation et améliorer leurs conditions de travail. Ils ont réalisé eux-mêmes les travaux et aménagements intérieurs : carrelage, pose de faïence, peinture, rangements, étagères... Ils ont également fabriqué leurs établis, l'un en bois, l'autre en acier, et la table sur laquelle ils déjeunent, avec des poteaux en bois recyclés. Car en plus de leur technicité, ils ont le sens de la débouille et de l'esthétique.

### ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS

Le calendrier de mise en accessibilité des bâtiments publics se poursuit. Les travaux sont menés par les services techniques Jardinois.

Les toilettes de la salle polyvalente Jean Monnet ont été mises aux normes, et celles de la salle des associations le seront courant 2020, après un agrandissement créé en abattant une cloison.

Dans la cour de l'école élémentaire, une rampe inclinée a été installée. À l'intérieur, les agents techniques ont réalisé un marquage des marches et des paliers, et posé une main-courante.

### BRISE-VENT DE LA SALLE JEAN MONNET

L'implantation de cette structure a nécessité 6 mois d'études et 2 mois de travaux. 4 entreprises locales sont intervenues. Une attention particulière a été portée sur l'accessibilité de la salle pour les personnes à mobilité réduite. L'éclairage installé a permis la mise en valeur et la sécurisation de cet espace.

### TRAVAUX COURANTS

Le vol du camion-benne, puis une panne du second camion, ont grandement désorganisé le fonctionnement des services techniques, qui de mars à juillet ont dû composer avec deux véhicules en moins.

En août, ils ont mis les bouchées doubles pour rattraper le retard et effectuer les travaux courants pour la rentrée, notamment dans les écoles où une classe de CE2 a été entièrement refaite : peinture, tapisserie, éclairage Led.

### LOCAL PROFESSIONNEL ET COMMERCIAL

La réhabilitation de la maison située au 46, route de Bérardier, a permis de réaliser un logement, qui est loué depuis septembre 2018, et un local de 65 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée, à vocation commerciale ou professionnelle, en cours d'affectation.

### LA SALLE DES MARIAGES

Deux entreprises locales sont intervenues pour la rénovation complète de la salle des mariage/salle du conseil. L'ensemble des aménagements et finitions a été réalisé par les techniciens municipaux.

Coût des travaux : 18 000 €.

### LES MEMBRES DE LA COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX - ESPACES VERTS - ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Thierry Quintard, Bernard Roqueplan, Gilles Audouard, Christophe Florit, Cédric Bon, Fabrice Mange, Marie-France Elsensohn, André Bracchi.

**PÔLE IMMOBILIER**  
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Passiez chez nous pour entrer chez vous!

AGENCES  
À  
ESTRABLIN  
&  
JARDIN

04.74.57.62.23  
pole.immobilier@free.fr

www.pole-immobilier38.com

17, La Dartamas le Bas  
300 Route de Saint Sorlin  
38200 JARDIN

240 Rte de la Vezonne  
38780 ESTRABLIN

## AFFAIRES CULTURELLES ET VIE ASSOCIATIVE

Valérie Dias - Déléguée



*C'est le nombre d'entrées qui a totalisé le Salon du Terroir... D'ici et d'ailleurs !*

# 800

### LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est au service de toutes les associations, pour que Jardin soit une commune animée et vivante ! Il gère le prêt de matériel et apporte son aide en termes de coordination, de logistique et de communication. N'hésitez pas à faire appel à lui pour organiser vos événements.



### LE SALON DU TERROIR... D'ICI ET D'AILLEURS

Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, le Salon du terroir a étendu son rayonnement géographique et gastronomique, en y ajoutant **D'ici et d'ailleurs**. Organisé le 12 mai dans la salle polyvalente et aux alentours, il a réuni une trentaine d'exposants qui proposaient des produits de qualité : escargots, huîtres, vin, nougat, confitures... Parmi les professionnels, le Comité de jumelage présentait des spécialités culinaires vendéennes, de Sainte-Flaive-des-Loups, la ville jumelle de Jardin. Les festivités ont attiré un public nombreux, venu en famille profiter des animations : concours de bûcheronnage, balades à dos de poneys, tonte de moutons, animaux de la ferme, outils d'autrefois, exposition de voitures anciennes... Le dépaysement était total !

### LE FESTIVAL DE L'HUMOUR

Le 5 avril, l'humoriste Christophe Alévêque a investi la salle polyvalente Jean Monnet, et conquis le public avec sa revue de presse au ton incisif. Organisé en partenariat avec la MJC de Vienne et Vienne Condrieu Agglomération, ce rendez-vous culturel permet d'accueillir des artistes de renom et des vedettes en devenir. En 2020, Jardin passera son tour. Pour continuer à rire de nos





travers, les Jardinois et Jardinoises devront se déplacer dans les communes alentours, en fonction de la programmation.

### CINÉ-ÉTÉ

Le 2 juillet, les jeunes spectateurs et leurs familles ont applaudi Mia et le lion blanc, projeté dans le cadre de l'opération Ciné-été, pilotée par Vienne Condrieu Agglomération.

Le repli dans la salle polyvalente, en raison de l'instabilité du temps, n'a rien ôté à la magie du film.

Gageons que depuis cette soirée, Charlie, l'adorable lionceau blanc, héros de ce conte animalier, peuple les rêves de nos petit(e)s Jardinois et Jardinoises !

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 6 septembre, le Forum des associations a réuni seulement 9 exposants, dans la salle polyvalente Jean Monnet.

À la demande des représentants associatifs, ce rendez-vous du samedi après-midi a été avancé au vendredi soir, et organisé toutes les années au lieu d'une année sur deux.

Une réflexion est à mener pour relancer ce rendez-vous destiné à valoriser le tissu associatif.

### TÉLÉTHON

La solidarité Jardinoise s'exprime à travers la vente de lanternes par le Comité des Fêtes.

### SOIRÉE GOSPEL

L'aventure continue pour les amateurs de Gospel. Lancé en 2014 sur une idée du Maire, ce rendez-vous musical connaît un bel engouement, avec un public fidèle, plus nombreux chaque année grâce à l'implication de Valérie, Évelyne et Patrice.

Le 14 décembre, 20 choristes ont donné un concert à l'Église de Jardin, offrant leur voix à l'unisson sous la direction de Véronique Larose, la chef de chœur, et David Marion au piano. Mis en lumière par Patrice, grâce au matériel de l'association À Tour de Rôle, ils ont révélé toute l'étendue de leur talent.

Trois mois de répétitions, à raison de deux heures par semaine, sont nécessaires pour monter ce spectacle, sachant que le groupe est uniquement composé d'amateurs.

Comme dans les contes de Noël, cette chorale éphémère n'aura vécu que le temps d'un spectacle, pour mieux renaître l'an prochain à la même époque, comme elle le fait depuis 5 ans...



### LES MEMBRES DE LA COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES - JEUNESSE ET SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Thierry Quintard, Valérie Dias, Anne-Marie Thivolle, Patrice Ambrosioni, Cédric Bon, Christine Beaubouchez, Évelyne Ziboura, Marie-Christine Martin.

  
**TOP  
GARAGE**  
**AVENIR AUTO**

**79, route de Bérardier  
38200 JARDIN**

**04 74 59 49 82**

Mail : [avenirauto.coleon@yahoo.fr](mailto:avenirauto.coleon@yahoo.fr)

**SERVICES  
VIENNOIS  
PROXIMITÉ**

Nos prestations sont déductibles  
à 50 % sur les impôts

— Isabelle BERTHELET —  
Secteur Pays Viennois  
Tél. : 04 74 78 25 65  
Mobile : 06 24 74 87 05  
[www.viennoisproximite.fr](http://www.viennoisproximite.fr)

# Bienvenue à



*Soit près d'un tiers des foyers Jardinois sont abonnés au site internet de la commune.*

# 259

### BIENVENUE À JARDIN

Vienne Condrieu Agglomération a développé un kit d'accueil des nouveaux arrivants en Pays Viennois. Composé de différentes brochures présentant tous les services et les données touristiques de l'agglomération, nous l'avons complété d'informations essentielles sur notre commune.

Vous pouvez ainsi y trouver quelques données pratiques et les informations utiles pour bien vivre à Jardin.

**Ce kit est disponible en mairie pour tout nouvel arrivant.**

### LE SITE INTERNET

Cette année encore l'usage du site internet de Jardin connaît une croissance... à 2 chiffres !

Avec une augmentation de 23 %, c'est près de 25 000 sessions qui ont été enregistrées.

Si le dynamisme du numérique confirme l'intérêt des Jardinoises et Jardinois pour ce type de support d'information, les panneaux lumineux, l'information municipale, l'Écho de Montléant et les panneaux d'affichage restent des sources indispensables.

Par sa réactivité et son interactivité, le site a cependant des atouts très appréciés. Il permet à tout instant de disposer d'informations récentes. Vous pouvez également écrire aux élus, aux services de la mairie en utilisant la page « Contact ».

### S'ABONNER C'EST FACILE ET GRATUIT

Simple, pratique et gratuit, vous pouvez vous abonner d'un clic, via le lien : [Recevez l'information municipale.](#)

**Abonnez vous à l'information municipale via le bouton**

Recevez l'information municipale

Quelques minutes suffisent pour remplir le formulaire en ligne et indiquer vos coordonnées.

Grâce à cette application, vous recevez en direct, sur votre messagerie, toutes les informations de la commune.



### UN SERVICE AUX ASSOCIATIONS

Le site internet est une vitrine de choix pour les associations puisque via la rubrique Agenda, il est possible d'annoncer les dates d'inscriptions, les programmations et manifestations. Consultable par tous les internautes, il apporte une large visibilité qui vient en complément des autres supports de communication, tels que les tableaux lumineux. Nous invitons d'ailleurs les associations à davantage les utiliser !

D'autres supports sont également proposés par l'agglomération. Les associations peuvent annoncer leurs événements sur le site <https://www.vienne-condrieu.com/20218-declarer-un-evenement.html> Et les événements du pays viennois peuvent être consultés sur <https://www.vienne-condrieu.com/891-tous-les-evenements.html>

### L'ÉCHO DE MONTLÉANT

Notre magazine communal est un rendez-vous incontournable de la vie de Jardin. Comme chaque année la participation des Jardiniers est sollicitée pour donner vie à notre revue. Cette édition s'est enrichie des photos que certains nous ont transmises pour illustrer Jardin aux 4 saisons.

La création de chaque support d'information est un vrai défi car il doit être attractif et ludique tout en préservant son caractère utile où l'information doit garder tout son sens.

### LES RÉUNIONS PUBLIQUES ET RENCONTRES AVEC LES JARDINOIS

Si les supports d'information sont nombreux, le contact avec les habitants est indispensable. Des réunions publiques à thèmes ont encore été organisées cette année notamment sur la maîtrise des eaux de ruissellement à Bérardier.



### LES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Thierry Quintard, Patrice Ambrosioni, Valérie Dias, Fabrice Mange, Évelyne Ziboura, Jean-Pierre Huguet, Christine Beaubouchez.



## CHARPENTE & COUVERTURE

Rénovation Réparation Entretien

Création et pose d'abris bois, solivage, parquet, terrasse, auvent et bardage

Isolation des combles et ITE

Anthony BIDAUD

☎ 06 21 24 64 13

St Anne sur Gervonde [ab2c@outlook.fr](mailto:ab2c@outlook.fr)



E-E172767

# JARDIN À VOTRE SERVICE !

## CONSEILS MUNICIPAUX

### DÉLIBÉRATIONS

Huit à dix fois par an, les élus se réunissent en Conseil municipal pour débattre des sujets inscrits à l'ordre du jour.

### LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2019

#### Séance du 21 mars

- ▶ Délibération sur le compte administratif : Commune - Eau - Immobilier et affectation des résultats.
- ▶ Vote des taux d'imposition 2018 - Habitation et fonciers : **pas de changement**.
- ▶ Approbation convention ciné-été 2019 - Vienne/Vienne Condrieu Agglomération/Jardin.
- ▶ Demande de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la réalisation d'un brise-vent devant l'entrée de la salle Jean Monnet.
- ▶ Suppression de postes.
- ▶ Convention d'adhésion aux solutions libres métiers avec le Centre de Gestion de l'Isère.

#### Séance du 9 mai

- ▶ Tarifs communaux.
- ▶ Répartition des subventions aux associations année 2019.
- ▶ Création d'un poste d'adjoint technique suite à avancement de grade 2019.
- ▶ Autorisation au Maire à signer le marché en procédure adaptée pour la construction et la réhabilitation des locaux techniques.

#### Séance du 13 juin

- ▶ Instauration du permis de démolir sur l'ensemble du territoire de la commune.
- ▶ Abandon du droit de préemption urbain sur la propriété garage du Tonkin.
- ▶ Autorisation au Maire à signer le marché en procédure adaptée pour la construction et la réhabilitation des locaux techniques - Annule et remplace la délibération du 9 mai 2019.

#### Séance du 26 septembre

- ▶ Financement d'un poste d'intervenant social en partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération et France Victimes 38 Apress.

- ▶ Prêt de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne pour la construction des locaux techniques.
- ▶ Autorisation donnée à l'OPAC38 pour constituer une servitude de passage sur la parcelle AL 726.
- ▶ Avenant N° - Lot 2 - Maçonnerie - Du marché public N°1/2019 - Construction et réhabilitation des locaux techniques.
- ▶ Avenant N°1 - Lot 9 - Photovoltaïque - Du marché public N°1/2019.

#### Séance du 25 novembre

- ▶ Tarifs communaux 2020 : **pas de changement**.
- ▶ Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020 - Commune - Eau - Immobilier.
- ▶ Modalités sur le remboursement du séquestre transfert du budget immobilier au budget commune.
- ▶ Assistance à projets d'urbanisme (APU) par le syndicat d'électricité de l'Isère.
- ▶ Avenant N°1 - Lot 6 - Portes sectionnelles - Marché Public N° 1/2019 "Construction et réhabilitation des locaux techniques".
- ▶ Avenant N°1 - Lot 8 - Électricité - Marché Public N° 1/2019 "Construction et réhabilitation des locaux techniques".
- ▶ Complément de rémunération personnel commune titulaire et non titulaire permanent (Correspondant à la prime de Noël de fin d'année 2019).
- ▶ Augmentation du nombre d'heures d'un poste d'adjoint technique - Passage à temps complet.
- ▶ Suppression d'un poste d'adjoint techniques après avancement de grade.
- ▶ Acquisition de parcelles dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible.
- ▶ Convention des conditions de mise à disposition et d'utilisation de l'application informatique partages de gestion de la DECI avec le SDIS de l'Isère.
- ▶ Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées - CLET relatif à la restitution aux communes (Ex : CCRC) de la compétence enfance (3 - 6 ans) et animation information jeunesse.
- ▶ Motion de demande d'aide économique à l'Agglomération pour les commerces ayant subi des dommages suite aux coupures d'électricité de novembre.



**OptiKid**  
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS  
"Nos lunettes, une affaire de spécialiste !"



**OPTIQUE GAUTHIER**  
www.optiquegauthier.fr  
2 magasins à votre service ...  
VIENNE • 2, Avenue Berthelot  
Tél. 04 74 78 07 01  
PONT-EVEQUE • 98, Montée Magnat  
Tél. 04 74 59 08 35

SERVICES PLUS  
3X TIERS PAYANT  
CONTRÔLE DE LA VUE  
LENTILLES DE CONTACT  
2ÈME PAIRE SUR HEURE  
LUNETTE DE SÉCURITÉ



**R**  
**RODENSTOCK**  
www.rodenstock.com  
PROTECTION CONTRE LA LUMIÈRE BLEUE NOCIVE\*



# DES SERVICES TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

## À CHAQUE QUESTION SA RÉPONSE !

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le secrétariat de mairie réalise pour vous et la collectivité, de nombreuses démarches administratives.

#### ► Famille

Certificat de concubinage, reconnaissance en paternité ou maternité, copies d'actes d'état civil, certificat de résidence, inscription sur les listes électorales, recensement militaire, PACS (ou auprès d'un notaire), mariage, parrainage républicain.

#### Des pré-démarches en ligne...

Seules les villes importantes sont maintenant habilitées à délivrer les documents d'identité

Vous désirez obtenir ou renouveler une **carte d'identité** ou un **passport** ?

Vous devez préalablement vous adresser à la **mairie de Vienne** ou dans une **Maison de quartier de Vienne**, en passant par la **pré-démarche en ligne** : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

De même, pour les **sorties du territoire des mineurs non accompagnés**, vous devez remplir le formulaire que vous trouverez sur <http://www.service-public.fr/>

### Inscriptions sur les listes électorales

Les élections auront lieu les dimanches **15 et 22 mars 2020** et vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020**.



- Si vous avez déménagé récemment sur Jardin et que vous souhaitez vous inscrire sur nos listes électorales, rendez-vous au service Élections de la Mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

- Vous pouvez également faire les démarches à partir du site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

- Si vous avez déménagé dans la commune, il est également important de nous le signaler.

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

#### ► Petite Enfance

Mise à jour de la liste des assistantes maternelles.

#### ► Solidarité

Aides financières, demande de logement social ou d'urgence, aides sociales, APA, cartes de transport à tarification réduite, inscription au service de portage des repas à domicile, à la téléalarme...

#### ► Environnement

Obtention de cartes de déchetterie, de bacs roulants pour les ordures ménagères.

#### ► Urbanisme

Dépôt de permis de construire, consultation du cadastre...

#### ► Culture

Abonnement à la bibliothèque.

#### ► Vie associative

Mise à jour des coordonnées des présidents d'associations, affichage, mise en ligne sur internet et les panneaux lumineux des manifestations, locations de salle...

#### ► Communication

Gestion du site internet : <http://mairie-jardin.fr/>

#### ► Des soucis au quotidien

Vous pouvez signaler tout dysfonctionnement sur la commune : une panne de l'éclairage public, des décharges sauvages, des nids de poule sur les voiries, des problèmes de voisinages, des nuisances sonores, etc...

#### ► Conciliateur de justice

Gestion des litiges entre particuliers.

#### ► Opération Tranquillité Vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Vous devez remplir le formulaire disponible en ligne, l'imprimer, puis vous rendre, muni du formulaire, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

L'opération Tranquillité vacances fonctionne toute l'année, sur simple demande au 17 ou 04 74 53 10 17 - [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)



# DES SERVICES TOUT PRÈS DE CHEZ VOUS

## DES AGENTS, DES FONCTIONS, DES VISAGES...

**A**u quotidien, **18 agents communaux** travaillent avec dévouement au service des Jardinoises et Jardiniers. Vous les rencontrez régulièrement en mairie, dans les écoles, au restaurant scolaire, au portage de repas, à la bibliothèque. Quant aux agents des services techniques, leur visage vous est familier puisque vous les croisez chaque jour ou presque, affairés à entretenir, aménager et embellir la commune.

### LES AGENTS ADMINISTRATIFS

Elles sont trois à vous accueillir au secrétariat de mairie, avec chacune son domaine de compétence.

► **Karine Valette**, secrétaire, est en charge de l'urbanisme, la location des salles, les élections, l'État civil, le recensement militaire, les demandes de logements, les abonnements à la bibliothèque et la communication.

#### Ses atouts ?

*Une polyvalence à toute épreuve, des capacités d'organisation et une bonne connaissance de la commune.*



► **Nadine Mandran**, secrétaire, s'occupe de la comptabilité, du budget et des finances. En lien direct avec les habitants, elle gère la facturation des services périscolaires.

#### Ses atouts ?

*Le goût des chiffres, de la rigueur et une parfaite maîtrise des règles de comptabilité et de gestion.*



► **Christine Porcar**, secrétaire, gère le dossier du personnel, le volet Ressources Humaines, assure la gestion des repas à domicile et de la Téléalarme.

Elle s'occupe également des marchés public et de la préparation du conseil municipal.

#### Ses atouts ?

*De bonnes connaissances réglementaires, en matière de droit du travail, et le sens du relationnel.*



### LES AGENTS TECHNIQUES POLYVALENTS

Ils sont complémentaires et interviennent dans de nombreux domaines : entretien des voiries et des espaces verts, élagage, fleurissement, travaux divers et petites réparations dans les bâtiments communaux, maçonnerie, peinture, plomberie, soudure, carrelage, menuiserie... En autonomie ou en équipe, leur savoir-faire n'a d'égal que leur sens du Système D, qui permet de solutionner bien des problématiques.

Ponctuellement, ils forment des stagiaires, en leur transmettant l'essentiel : le goût du métier et du travail bien fait.

### ► Stéphane Porcar

#### Ses atouts ?

*Son ancienneté, ses qualités manuelles, ses compétences techniques et son dynamisme.*



### ► Sébastien Giraudon

#### Ses atouts ?

*Sa capacité d'adaptation, son envie d'apprendre et son attrait pour les espaces verts.*

## MGM sarl

### NEUF - RÉNOVATION

PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
POMPE À CHALEUR

ACCESSIBILITÉ - SALLES DE BAINS

**04 37 02 04 33 - 06 28 23 33 98**

138, ch. d'Ortis - 38200 JARDIN

[mgm.plombier@free.fr](mailto:mgm.plombier@free.fr)



## Aurely Peinture

Peinture

Plâtrerie

Décoration

Revêtements sols & murs



**Alexis AURELY**

Tél. 06 62 56 42 41

Mail : [aurelypeinture@orange.fr](mailto:aurelypeinture@orange.fr)

[www.aurelypeinture.fr](http://www.aurelypeinture.fr)



► **Nathan Malter**

**Ses atouts ?**

*Son goût pour le travail d'équipe, son CAP et Bac Pro en aménagement paysager.*



► **Patrick Degré**

Il se partage entre l'entretien des extérieurs et les écoles, où il s'occupe des petits travaux et de surveiller la cantine.

**Ses atouts ?**

*Multifonctions, son autorité bienveillante s'exerce maintenant auprès des enfants.*



► **Dominique Torgue**

Multifonctions, elle s'occupe de l'entretien des salles communales, de la distribution des publications municipales, et du portage des repas à domicile. Elle joue un rôle de veille auprès des personnes âgées, s'assurant au quotidien que tout va bien.

**Ses atouts ?**

*Un sourire communicatif, de la vitalité et le sens du contact.*



**LES AGENTS DES ÉCOLES**

Discrètes et efficaces, leur présence est indispensable au bon fonctionnement des écoles. Marie-Jo Treignier, Sylvie Daru, Josette Pinatel, Christelle Buatier, Cathy Lopez, Catherine Causin et Isabel Benatru apportent une aide précieuse aux enseignants. Durant les temps scolaire et périscolaire, elles accueillent, encadrent et accompagnent les enfants, assurent les garderies du matin et du soir, et gèrent les temps de repas.

**Leurs atouts ?**

*Souriantes et chaleureuses, elles sont un point de repère pour les petits, et contribuent à leur autonomie.*



Les ATSEM sont des **Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles**. Chrystele Buatier, Josette Pinatel et Cathy Lopez sont en charge de missions essentielles à la bonne marche de l'école maternelle.

Elles font partie intégrante de l'équipe éducative. Elles sont étroitement associées aux projets pédagogiques de l'école. Ce sont des **agents précieux, polyvalents et indispensables** dans le bon déroulement d'une journée scolaire.

**Leurs atouts ?**

*Toujours disponibles, leur bonne humeur quotidienne et leur esprit créatif sont appréciés de tous.*



**L'ÉDUCATRICE SPORTIVE**

Une fois par semaine, Annie Bonnefond, l'éducatrice sportive diplômée d'État, anime une séance de gymnastique pour les élèves des classes élémentaires.

**Ses atouts ?**

*Elle transmet son énergie et son dynamisme aux enfants, et leur donne le goût du sport.*



**LA BIBLIOTHÉCAIRE**

Guylaine Camozzo encadre l'équipe de bénévoles et coordonne les animations culturelles organisées en lien avec le réseau des bibliothèques Le Trente et +, de Vienne Condrieu Agglomération.

**Ses atouts ?**

*Son sens de l'organisation, sa connaissance des auteurs et sa passion des livres.*



## BIBLIOTHÈQUE YVONNE GEOFFRAY

**B**lottie entre la salle associative et les écoles, la bibliothèque Yvonne Geoffray bénéficie d'une bonne visibilité. Lieu de vie et de culture, elle évolue pour mieux s'adapter aux attentes des lecteurs.

En 2014, elle a intégré le Réseau Trente et +, qui regroupe huit médiathèques associées : Jardin, Chasse-sur-Rhône, Chonas l'Ambellan, Chuzelles, Les Côtes d'Arely, Luzinay, Reventin-Vaugris et Serpaize.

Si cet équipement municipal doit son nom à Yvonne Geoffray, ancienne adjointe aux Affaires culturelles - sur proposition du Maire, Thierry Quintard - tout le mérite de son succès revient à l'équipe d'animation qui accueille et renseigne les lecteurs, avec sourire et compétence. Ce qui explique que le nombre d'abonnés actifs est en constante augmentation, soit 239 dont 30 nouvelles inscriptions en 2019.



Huit bénévoles s'affairent sous la direction de Guylaine Camozzo, agent municipal en charge de la coordination. Et le travail ne manque pas ! La bibliothèque dispose d'environ 5000 documents en fonds propre, auxquels il faut rajouter environ 300 documents provenant du magasin réseau de la médiathèque, qui sont renouvelés régulièrement.

Des échanges réguliers entre bibliothèques associées permettent de faire tourner les collections, en particulier pour les bandes dessinées dont les enfants, et les adultes sont friands.

Dans la mesure de ses moyens, l'équipe répond également aux demandes ponctuelles des lecteurs, en quête d'un livre, d'un auteur, d'un thème, et dispense volontiers ses conseils, en échangeant son avis, en toute modestie.



### DES ANIMATIONS POUR TOUS LES ÂGES

Pour dynamiser le lieu, l'équipe propose diverses animations, adaptées à tous les âges, notamment pour les enfants car il n'est jamais trop tôt pour leur transmettre le goût des livres.



La grande section de maternelle est régulièrement accueillie par Josiane Gras, pour des temps de lecture, ludiques et pédagogiques. En juillet, les enfants ont été conviés à « Holiday Time », autrement dit, « Le temps des vacances », en version Anglaise, et ils ont adoré ! Bien sûr, les adultes ne sont pas en reste. Une animation leur était spécialement destinée en novembre.

Moment phare de la vie culturelle locale, le Festival du polar « Sang d'Encre » rayonne sur l'ensemble du Pays Viennois, et connaît un public de passionnés, à Jardin.

Chaque année, une quinzaine d'amateurs participent aux prix des lecteurs « Sang d'Encre » et « Gouttes de Sang d'encre » et suivent le concours avec intérêt.

En septembre 2020, la carte unique qui donnera accès à toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau, devrait entrer en vigueur, ce qui réjouira les boulimiques de lecture. Elle s'accompagnera d'une uniformisation des tarifs et quotas d'emprunt.

### LA BIBLIOTHÈQUE MODE D'EMPLOI...

#### HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ **Mardi** : 16 h30 - 19 h00
- ▶ **Mercredi** : 10 h30 - 12 h00 et 13 h30 - 15 h
- ▶ **Jeudi** : 16 h30 - 19 h00

#### TARIFS ANNUELS

- ▶ Jusqu'à 18 ans: gratuit
- ▶ Adultes : 12 €
- ▶ Famille (2 adultes) : 18 €

**Où s'inscrire ?** En mairie, accompagné du règlement annuel pour les abonnements adultes. Une carte personnelle est remise à chaque lecteur, qui doit la présenter pour pouvoir emprunter des livres ou documents. Le règlement complet est précisé dans le Guide des Lecteurs remis à chaque inscription.

La consultation des livres sur place est libre et gratuite.

**Contact** : 04 74 85 66 10 - [bibliotheque@mairie-jardin.fr](mailto:bibliotheque@mairie-jardin.fr)





## L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

### DES BOÎTES À LIVRES POUR VOYAGER AVEC LES MOTS

La première est apparue au printemps, près du groupe scolaire, pour le plus grand plaisir des lecteurs. Une satisfaction qui a conduit à l'installation d'une seconde Boîte à livres, à Bérardier, à côté de l'enseigne Vival.

Le principe est simple : vous prenez un livre, vous le remettez, ou pas, après avoir lu ou vous en déposez un autre. Ces livres-voyageurs permettent à tout un chacun de profiter d'un fond de lecture et de faire partager ses coups de cœur ! Et si l'idée vous en dit, pourquoi ne pas y glisser un mot pour partager vos impressions, histoire d'éveiller la curiosité et de donner aux lecteurs l'envie de le lire !

Ces Boîtes à livres ont été fabriquées par les agents des services techniques qui ont mis tout leur cœur pour les réaliser. Alors prenez-en soin !



## CINÉ D'OR

En partenariat avec Les Amphis de Vienne, Ciné d'Or c'est la possibilité pour les seniors d'assister à des projections de films français, de moins de 2 ans, sélectionnés pour leur qualité.

Les séances sont ouvertes à toutes et à tous, sans distinction d'âge.

Elles ont lieu une fois par mois, les mardis, avec trois projections à 14h30, 17h et 20h. **Tarif unique : 3,50 € l'entrée.**

**Demandez le programme !**

- ▶ 4 février : Stan & Ollie
- ▶ 3 mars : Un homme pressé
- ▶ 7 avril : Photo de familles
- ▶ 5 mai : Le Mystère Henri Pick
- ▶ 2 juin : Film surprise



Jardin adhère à l'École Intercommunale de Musique, gérée par le Syndicat Intercommunal de Musique (SIM). La municipalité verse une participation annuelle au SIM, pour contribuer aux frais de fonctionnement et permettre aux Jardinoises et Jardinois d'apprendre à jouer d'un instrument. Pour l'exercice 2019, le montant s'élève à 36400 €.

L'École Intercommunale de Musique est située Chemin des Moulins, à Pont-Évêque.

Elle accueille 305 élèves, à partir de 7 ans, dont 26 issus de Jardin. Elle emploie 18 professeurs qui enseignent la clarinette, la flûte traversière, le hautbois, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, la guitare, la guitare électrique, la guitare basse, le violon, le violoncelle, le piano, les percussions et la batterie.

Anaïs Aurioux assure les interventions musicales en milieu scolaire au groupe scolaire de Jardin, pour tous les enfants des classes de CP à CM2.

Le concert de fin d'année aura lieu le samedi 13 juin 2020 à la salle Jean Monnet de Jardin. Ce sera l'occasion pour les familles d'apprécier la qualité d'enseignement des professeurs et le talent des jeunes virtuoses.

## CENTRE DE LOISIRS MUSICAL

Chaque été durant 15 jours, en juillet, l'association Iséroise Musicavi anime un Centre de Loisirs Musical. La commune met gracieusement les locaux à disposition et prend en charge le service d'entretien et de restauration. Cette année, 87 enfants ont profité de cet enseignement.



# JARDIN AU SEIN DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

**E**n tant que commune membre de Vienne Condrieu Agglomération, Jardin bénéficie de nombreux services à la population, qui découlent de la mutualisation des compétences. Zoom sur certaines d'entre elles accompagnées de quelques recommandations...

## ENVIRONNEMENT

### ► Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères, gestion du tri sélectif et des déchetteries.

Rappelons que par décision du conseil communautaire, seules les habitations des 5 communes urbaines sont dotées de poubelles jaunes.

### ► Assainissement

L'assainissement est garant de la protection environnementale. Il permet de préserver la qualité des cours d'eau, du Rhône et de ses affluents, ainsi que des nappes phréatiques.

Pour Jardin, le service est géré en régie : ce sont des agents de Vienne Condrieu Agglomération qui interviennent pour exploiter le service.

Pour toutes vos démarches concernant l'assainissement collectif (demande de branchement, contrôle de branchement dans le cadre d'une vente), la gestion des eaux pluviales et l'assainissement non collectif (contrôle d'une installation neuve, diagnostic dans le cadre d'une vente), vous pouvez contacter le service assainissement de Vienne Condrieu Agglomération au **04 82 06 33 00** ou [assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Je ne jette pas tout à l'égoût !

L'eau est un élément essentiel de notre quotidien. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un système d'assainissement, qu'il soit collectif ou individuel. Cette

action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort « tout à l'égoût », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à recevoir les huiles ni les déchets solides (lingettes, cotons tiges, etc).

Pour assurer le bon fonctionnement de l'assainissement, chacun de nous doit agir en mettant les déchets solides dans la poubelle appropriée, au lieu de les mettre à l'égoût. Chacun pourra ainsi participer à l'effort de dépollution des eaux usées et au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement.

### ► Bien comprendre le circuit des eaux usées

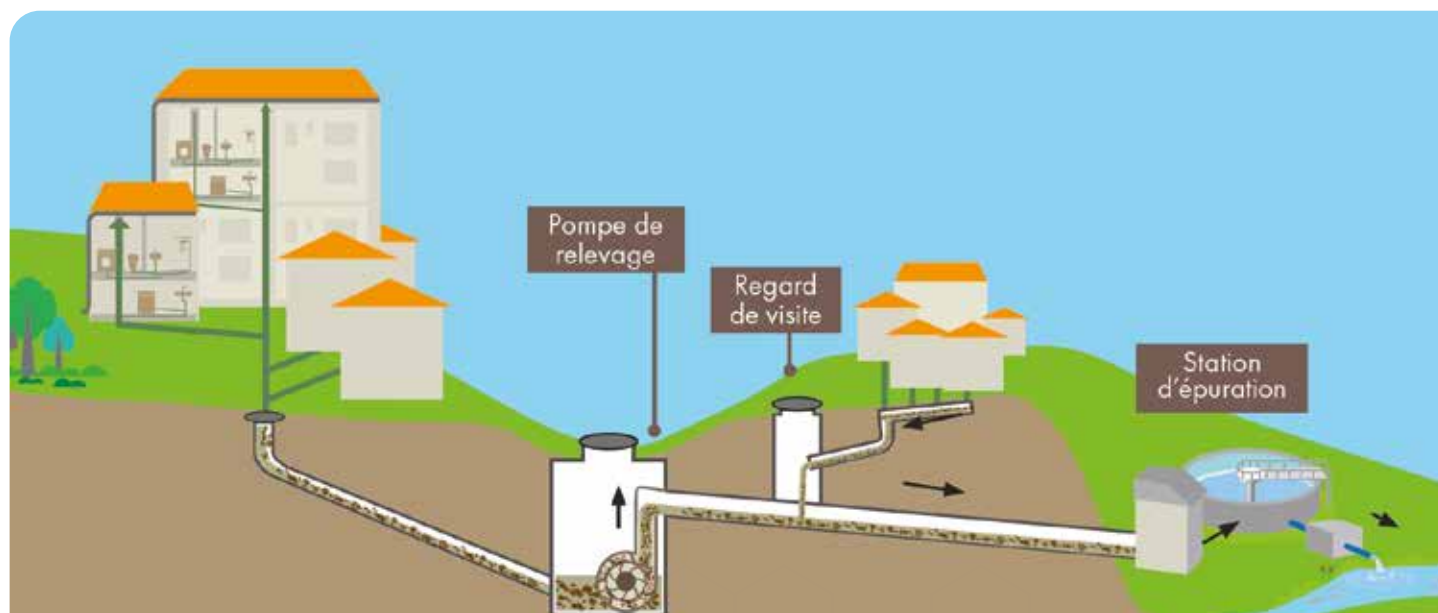
Les eaux usées domestiques proviennent des différents usages de l'eau dans la maison et sont, essentiellement, porteuses de pollution organique. Parmi elles, les eaux ménagères issues des salles de bains et des cuisines, et les eaux-vannes issues des rejets des toilettes.

Celles-ci vont être dans un premier temps collectées par des tuyaux (les égouts) avant d'arriver à la station d'épuration. Elles seront nettoyées, assainies, puis rejetées au milieu naturel.

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et certaines eaux usées non domestiques, c'est-à-dire issues d'activités industrielles ou artisanales, dès lors que la station d'épuration est capable de les traiter.

### ► Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle

Les déchets solides comme les lingettes ou les cotons tiges ne se désagrègent pas et s'accumulent dans le réseau d'assainissement, formant des bouchons ou s'enroulant alors autour des pompes. Comme le précise le service assainissement de l'Agglo : « Un réseau d'assainissement n'est pas simplement composé de grosses canalisations, dans lesquelles s'écouleraient tous les déchets jetés dans les toilettes ou les éviers. Il s'agit d'un système complexe composé de canalisations, de postes de relevage (pompage) ; les installations techniques sont conçues pour transporter et filtrer



les eaux usées sur des distances pouvant dépasser les 20 km. Ces installations n'ont pas vocation à gérer les déchets solides qui ont la particularité de ne pas être biodégradables, au cours des quelques heures pendant lesquelles ils transitent dans le réseau d'assainissement. »

Le nombre d'interventions des équipes assainissement de l'Agglo pour déboucher des canalisations ou libérer une pompe de relevage est en forte augmentation ses dernières années.

Ceci doit alerter tout un chacun sur le fait que les habitudes inappropriées peuvent entraîner des dégradations des systèmes d'assainissement, générant des surcoûts en main d'œuvre et en réparations. Et ceci se traduit irrémédiablement par une augmentation du prix de l'eau pour le consommateur.

Il est donc vivement recommandé de respecter les consignes et d'évacuer tous les autres déchets avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables s'ils ne sont pas toxiques, ou de les apporter dans une déchetterie ou une filière spécialisée dans le cas contraire.

► **Ce qu'il est interdit de jeter dans les toilettes ou dans l'évier**

- lingettes (même celles qui sont indiquées biodégradables)
- serviettes et tampons hygiéniques
- graisses et huile (friture, vidange)
- couches, préservatifs, cotons tiges
- cigarettes

- aliments
- sacs plastiques
- médicaments
- produits chimiques (solvants, peinture, pesticides)
- rouleaux de papier hygiénique biodégradables (malgré ce que dit la publicité)
- piles

► **Contact**

04 82 06 33 00

[assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

**LOGEMENT**

► **Des aides pour rénover son logement**

Vienne Condrieu Agglomération propose sur l'ensemble de son territoire, composé de 30 communes, des aides pour réaliser des travaux dans les logements privés. Les 2 dispositifs mis en place, l'un pour les communes situées sur la rive droite, le deuxième pour les communes situées sur la rive gauche, visent à aider les propriétaires à réhabiliter leur logement, à leur offrir des conseils techniques et financiers gratuits, leur apporter des aides financières pour réaliser les travaux.

Ainsi, ces aides peuvent être mobilisées par des propriétaires occupants ou des propriétaires bailleurs sous certaines conditions de ressources.

Selon la commune où se situe le logement à réhabiliter, les personnes à contacter pour s'informer ne sont pas les mêmes et les aides financières peuvent varier.

► **Contact**

**SOLIHA Isère Savoie**

[vienne-condrieu-agglomeration@soliha.fr](mailto:vienne-condrieu-agglomeration@soliha.fr)

Permanence tous les mercredis de 14h à 16h dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération  
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès  
30, avenue du Général Leclerc - 38200 Vienne

**deva**  
ORTHOPEDIE

**Vos semelles orthopédiques sur mesure**

DISPOSITIF MÉDICAL SUR MESURE

Mal de dos, douleurs plantaires, points articulaires douloureux...

Et si votre problème venait tout simplement de **vos pieds ?**

*Les semelles orthopédiques sur mesure sont fabriquées sur place, au cours de la même consultation.*

**Pôle de Santé Saint Ferréol**  
42, rue de Bourgogne  
38200 Vienne

Nouveau à Vienne !

Contactez nous  
06 58 50 43 82  
contact@devaorthopedie.fr  
www.devaorthopedie.fr

Prenez rendez vous  
[devaorthopedie.fr](http://devaorthopedie.fr)

Suivez nous  
f i



# LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR TOUT LE TERRITOIRE

**DOSSIER**

Tous les habitants des 30 communes du territoire peuvent bénéficier du service de transport à la demande de Vienne Condrieu Agglomération.

Existant sur le territoire de l'ex-ViennAgglo, ce service est aujourd'hui étendu aux 11 communes de la rive droite et à Meyssiez. Il permet à tous les usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de pouvoir effectuer au minimum un aller-retour par jour du lundi au samedi.

## QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

C'est un transport public de proximité qui fonctionne sur la totalité du territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Il permet de se déplacer sans souci avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de son domicile, pour faire ses courses, aller chez le médecin.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

À l'aide de la fiche horaire, choisissez votre arrêt, l'horaire, et votre destination parmi les choix proposés.

Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite Handibus (fauteuil roulant ou titulaire de la carte verte) avec une prise en charge à domicile.

Pour Jardin, la réservation s'effectue au 0 810 414 909 ou [lvasurdemande@ratpdev.com](mailto:lvasurdemande@ratpdev.com)

Le titre de transport **Mobi** s'achète à l'unité (1,20 €) auprès du conducteur. Il permet d'effectuer un trajet simple (aller OU retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau L'va et avec les lignes régulières, pendant une heure.

Seules les personnes titulaires d'un abonnement « Mobilib » (tarification sociale des lignes de Vienne Condrieu Agglomération) peuvent accéder à ce service sans acheter de ticket auprès du conducteur.

## Sur les 18 communes de la rive droite : L'va sur demande :

- Zone 50 Estrablin
- Zone 51 Pont-Évêque La Carra → Septème
- Zone 52 Eyzin-Pinet → Jardin → Moidieu-Détourbe + Meyssiez
- Zone 53 Les Côtes-d'Arey → Chonas-l'Amballan → Reventin-Vaugris
- Zone 54 Luzinay → Serpaize → Villette-de-Vienne
- Zone 55 Estrablin La Rosière → Les Hauts de Vienne → Saint-Sorlin-de-Vienne
- Zone 56 Vienne Les Charavelles → Chuzelles → Seyssuel
- Zone 57 Saint-Romain-en-Gal → Chasse-sur-Rhône

Fiche horaires et dépliant de présentation disponibles dans votre mairie, à l'Agglo, à la Maison de la Mobilité et sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) et [lvabus.com](http://lvabus.com)

## CONTACT

Direction des transports de Vienne Condrieu Agglomération :  
**04 74 78 78 89**  
[transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

## VIE QUOTIDIENNE

### LE CIVISME POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE ! ATTENTION AU BRUIT !

Pour vivre en harmonie avec ses voisins, et plus généralement avec son entourage, un minimum de règles de savoir-vivre s'impose. Baisser le volume sonore de son téléviseur, limiter les aboiements intempestifs, déposer ses déchets dans les lieux ou conteneurs adaptés... Des petits gestes qui demandent peu d'efforts mais qui changent tout ! Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses, débroussailleuses...), sont réglementés par l'arrêté préfectoral N°97-5126. Ils ne peuvent être effectués que :

- ▶ **les jours ouvrables**, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- ▶ **les samedis**, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- ▶ **les dimanches et jours fériés**, de 10 h à 12 h.

Renseignements : [www.bruit.fr](http://www.bruit.fr)

### STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, même quelques minutes. La zone commerçante de Bérardier dispose de parkings suffisants pour s'arrêter en toute sécurité.

Les contrevenants sont passibles d'une amende de 135 €.

### NOS AMIS LES BÊTES

Il est interdit de laisser les chiens divaguer sur la voie publique. Pour le confort de tous, il est recommandé de les tenir en laisse et de ramasser leurs déjections.

Les chiens et chats errants sont dirigés vers le refuge de Gerbey, à Chonas l'Amballan. En cas de perte de votre animal, ou si vous en trouvez un, pensez à le contacter au 04 74 56 40 12.

Il est également demandé une attention toute particulière aux propriétaires d'animaux de ferme : chèvres, poneys, chevaux... qui quittent leur enclos et divagent sur la voie publique, ce qui représente un vrai danger et engage leur responsabilité.

## ENVIRONNEMENT

### FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (Agedem)  
04 76 23 53 50 - [www.agedem38.org](http://www.agedem38.org)

### TRI ET RECYCLAGE

#### ▶ Collecte à domicile

Les bacs gris sont ramassés les mercredis, entre 5 h et 14 h. Ils doivent être sortis la veille au soir et pour des questions de sécurités, rentrés au plus tôt après le passage du camion.

### POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

#### ▶ Papier, journaux, verre

Chemin de la Diligence, Place du 19 Mars 1962, Parking du stade des Liesses, Aire de la tour de Montléant et Route du Tonkin.

#### ▶ Collecte des textiles

Chemin de la Diligence, Aire de la tour de Montléant et Parking du stade des Liesses.

#### ▶ Collecte des cartouches, toners, téléphones portables, piles, bouchons et couvercles en plastique

À la mairie

#### ▶ Collecte de médicaments, déchets de soins, seringues, aiguilles, lancettes...

En pharmacie (des boîtes anti-perforation sont délivrées gratuitement pour les déchets à risques).

#### ▶ Déchetteries

La plus proche de Jardin se trouve dans la zone industrielle de l'Abbaye, à Pont-Évêque. Une carte, donnant accès à toutes déchetteries de Vienne Condrieu Agglomération et à la Compostière d'Eyzin-Pinet, vous sera délivrée en mairie.

### RECYCLAGE DU VERRE

#### ▶ Le saviez-vous ?

Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini. Sa collecte se fait en Point d'Apport Volontaire mis à votre disposition sur chaque commune de Vienne Condrieu Agglomération.

#### ▶ Pourquoi recycler le verre ?

- Participer à la réduction des déchets
- Diminuer l'utilisation des ressources naturelles (1 tonne de verre recyclé deviendra 1 tonne de nouvelles bouteilles)
- Réduire les émissions de CO<sub>2</sub>
- Contribuer à l'économie d'énergie (2,5 % d'économie à chaque 10 % d'introduction de calcin)
- Être acteur d'économie circulaire



## ► Le saviez-vous ?

Le calcin est le nom donné aux débris de verre calibrés, issus du recyclage et réutilisés comme matière première dans l'industrie du verre.

Pour obtenir une bonne qualité de calcin, le verre usagé doit être collecté séparément de tous les autres déchets. Pour cela, quelques indésirables sont à éviter lors du tri du verre : vitrocéramique, ampoules, vaisselle... car ils perturbent la fusion du calcin et peuvent entraîner des accidents corporels graves du personnel de la verrerie. Les usines intègrent de plus en plus de calcin dans la production de verre : depuis 2007, le recyclage du verre augmente de 1 % par an.

## ► Quel est le parcours d'une bouteille de verre ?

Le recyclage du verre s'organise en boucle dans laquelle prennent part de nombreux acteurs : en premier lieu, le consommateur avec un geste simple : le tri des emballages en verre ; interviennent ensuite la collectivité chargée de la collecte, le traicteur du verre qui extrait les impuretés, le verrier qui refait des emballages et le conditionneur qui les remet dans le circuit de distribution.

## DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. L'article L541-2 du **Code de l'Environnement** précise que « Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination conformément aux dispositions du présent chapitre, dans des conditions propres à éviter lesdits effets. »

## ► Quelles sanctions ?

Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 €**, ainsi que la confiscation du véhicule, s'il a été utilisé pour le dépôt.

## INTERDICTION DE BRÛLER DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6 000 km parcourus par une voiture diesel.

En raison de cette pollution aux particules fines et des risques pour la santé, toute l'année, quelle que soit la saison, le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit en région Auvergne-Rhône-Alpes. Selon l'arrêté préfectoral : N° 2013-322-0020, ils doivent être laissés en décomposition naturelle, compostés, broyés, emmenés à la compostière ou à la déchetterie.

Sont considérés comme des déchets végétaux : les feuilles et fleurs fanées, les branches d'élagage, arbres, arbustes et haies, le bois, la paille, les palettes débarrassées de toutes attaches métalliques. Pour les contrevenants, le Code pénal prévoit une amende de **450 €**.

## ÉLAGAGE : ENEDIS VOUS RECOMMANDE...

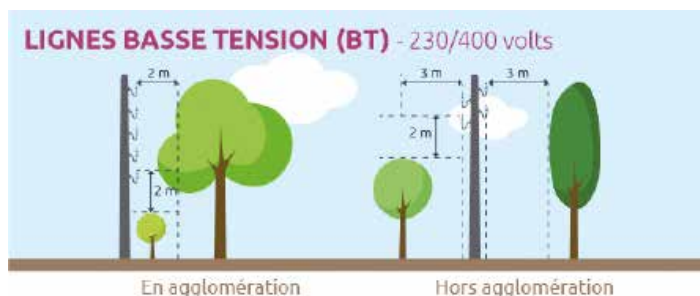
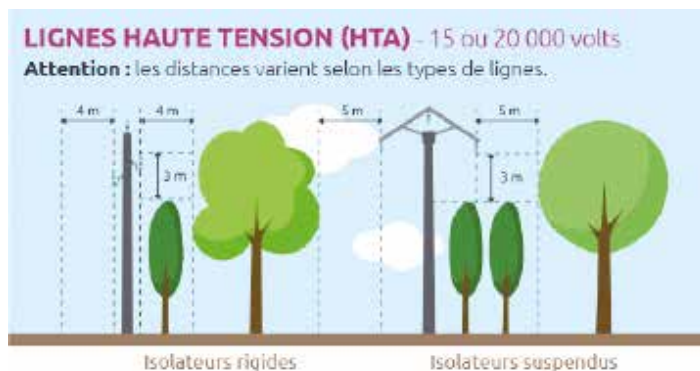
### Les responsabilités

#### L'Élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis sur [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)



### L'Élagage est à la charge d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

### Quelques conseils :

- Ne plantez pas sous les lignes.
- Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité,
- Entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes,
- Vérifiez que votre assurance «responsabilité civile» prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

[https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis\\_plaquette\\_elagage.pdf](https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf)

## DECLARATION DES RUCHES

Toutes les colonies sont à déclarer avant **le 31 décembre**, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Ce chiffrage participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, et la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, peuvent réaliser une déclaration hors période obligatoire, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense pas de la déclaration annuelle de ruches, à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

► Renseignements : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou 01 49 55 82 22.



## LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques déciment nos abeilles européennes et leurs piqûres peuvent s'avérer redoutables. Si vous suspectez leur présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez le réseau dédié à sa surveillance : **FREDON 38 au 04 74 86 40 68 - [catherine.prave@fredon38.fr](mailto:catherine.prave@fredon38.fr)**

► Renseignements : [www.fredonra.com](http://www.fredonra.com)



## FAIRE RESPECTER VOS DROITS

### ► Conciliateur de justice

Vous avez un différend avec un voisin ? Un litige vous oppose à un commerçant ? Vous aimeriez avoir l'avis d'un médiateur ? Faites appel à un conciliateur de justice pour tenter de régler le problème à l'amiable. Depuis 10 ans, Chantal Linage met ses compétences et son expérience au service de ses concitoyens. Elle tient une permanence à la mairie de Jardin, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 9h à 13h, uniquement sur rendez-vous pris à l'accueil ou par téléphone au 04 74 31 89 31, ou directement auprès d'elle : [chantal-linage@orange.fr](mailto:chantal-linage@orange.fr)



## ASSOCIATION FNATH LES ACCIDENTÉS DE LA VIE



L'Association FNATH assure des consultations dans toute la France.

Elle a pour vocation de renseigner, conseiller, assurer la défense des assurés sociaux, ainsi que toutes les victimes de dommages corporels.

Son champ d'action couvre l'ensemble des difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontées les personnes accidentées du travail, de la circulation, du sport ou de la vie privée.

Notre service juridique intervient pour des conseils et des orientations auprès des services compétents de la CPAM, de l'employeur ou des tribunaux.

Les accidentés de la vie sont parfois confrontés à des situations de détresse sociale et professionnelle, à l'isolement.

**Siège à Grenoble : 04 76 44 75 62**

**Section de Vienne : 06 64 81 87 33 - [fnath.38@wanadoo.fr](mailto:fnath.38@wanadoo.fr)**

# ICC

## Isère Camping-Cars

Réparation et pose d'accessoires

Markus WEISSBECKER

ZA de la Fenasse  
217, route de l'Amballou  
F-38790 Charantonay

07 83 00 87 82  
[www.iserecampingcars.fr](http://www.iserecampingcars.fr)  
[iserecampingcars@gmail.com](mailto:iserecampingcars@gmail.com)

## Coiffure à domicile

Femme / Homme  
Pascale Grataloup  
Plus de 20 ans d'expérience

07 78 39 11 77

80, chemin de St Etienne de Subtuer  
38780 Septème



# COMMERCES ET VIE ÉCONOMIQUE

## ALIMENTATION

### ► VIVAL

45, Route de Bérardier - **04 74 87 79 17**  
 Du mardi au samedi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h 30 - 19 h 30  
 Dimanche : 8 h - 12 h 30  
**Fermé le lundi**



**LE TRUC EN +**  
 Des produits frais avec possibilité de livraison à domicile. Poisson frais en saison froide.

### ► BOULANGERIE « AUX PAINS DE JARDIN »

45, Route de Bérardier - **04 74 31 58 08**  
 Du mardi au samedi : 6 h - 19 h 30 (non-stop)  
 Dimanche : 6 h - 13 h  
**Fermé le lundi**



**LE TRUC EN +**  
 Un savoir-faire reconnu : Prix de la « Banette d'or » et Mention d'excellence.

### ► LA RUCHE QUI DIT OUI

368, Montée de la Vieille Église - **06 23 92 93 70**  
 Retrait des produits, sur commande, le mercredi : 17 h 30 - 19 h



**LE TRUC EN +**  
 Des produits frais et bio en circuit court, pour soutenir l'agriculture locale.

## SOIN - BEAUTÉ

### ► SALON DE COIFFURE « ENTRE NOUS »

66, Route de Bérardier - **04 74 31 64 87**  
 Mardi : 8 h 30 - 12 h / 14 h - 18 h  
 Mercredi : 8 h 30 - 12 h / 15 h - 18 h  
 Jeudi et vendredi : 8 h 30 - 18 h non stop  
 Samedi : 9 h - 16 h 30 non stop  
**Fermé le lundi**



**LE TRUC EN +**  
 Une équipe de professionnelles au top pour des coiffures tendances !

### ► INSTITUT DE BEAUTÉ « BEAUTY BY MARIE »

66, Route de Bérardier - **04 74 31 64 87** ou **06 11 07 60 07**  
 Du mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 (non-stop)  
 Samedi : 9 h - 16 h (non-stop)  
**Fermé le lundi**



**LE TRUC EN +**  
 Le talent, l'art et la passion de révéler votre beauté !

### ► INSTITUT DE BEAUTÉ & BIEN ÊTRE « BUBBLE COCOONING »

Place Michel Petrucciani - Bérardier - **06 37 77 66 28**  
 Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 9 h - 19 h (non-stop)  
 Mercredi : 9 h - 12 h  
 Samedi : 9 h - 16 h  
**Sur Rendez-vous**



**LE TRUC EN +**  
 Pour s'offrir une bulle de bien-être avec des produits cosmétiques bio !



## TOILETTAGE

### ► SALON SNOUPI COUPE

36, Route de Bérardier - **04 74 53 41 30**  
Du mardi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h  
Samedi : 8h - 16h (non-stop)  
**Fermé le Lundi**



**LE TRUC EN +**  
Un accueil chaleureux et un amour du métier, c'est le paradis des toutous !

## BRICOLAGE

### ► GÉDIMAT

17, Route de Bérardier - **04 74 85 34 14**  
Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h / 13h30 - 18h  
Samedi : 8h - 12h



**LE TRUC EN +**  
Tout pour bricoler et refaire son logement, du sol au plafond !

## AUTOMOBILE

### ► AVENIR AUTOMOBILE

79, Route de Bérardier - **04 74 59 49 82**  
**avenirauto.coleon@yahoo.fr**  
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h



**LE TRUC EN +**  
Une Nouvelle enseigne Top Garage :  
entretien toutes marques, vente de  
véhicules neufs et d'occasion.

## MARCHÉ

### ► LE MARCHÉ DE LA PLACE LOUIS COMTE

Chaque semaine, quatre forains proposent leurs produits frais et locaux : charcuterie traiteur, fromager, maraîcher, fleuriste.  
Dimanche : 7h - 13h



**LE TRUC EN +**  
Un lieu de proximité pour faire ses achats,  
avec en prime le plaisir de se rencontrer.

Seuls les artisans et commerçants  
qui ont accepté d'être présentés,  
figurent dans cette rubrique.



# LA VIE ASSOCIATIVE



À tour de Rôle



Trait d'Union



Comité des fêtes



Sou des Écoles



Coincidence



Comité de jumelage



Boule sportive



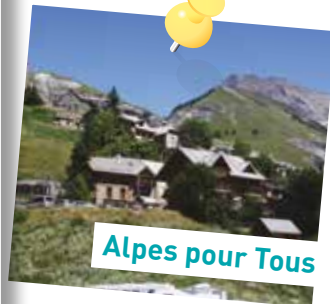
Au Détour de Jardin



Apiculteurs Vienne Jardin



SIM



Alpes pour Tous



FNACA



Gymnastique volontaire



Musicavi



Comité de jumelage



Vivre autrement



Club Rétro Mécanique

# LA VIE ASSOCIATIVE

## APICULTEURS VIENNE JARDIN

Suite au jumelage de l'Association des Apiculteurs Viennois avec la commune de Jardin, elle s'appelle désormais : Association des Apiculteurs Vienne Jardin, et arbore un nouveau logo.

Toute personne désirant s'initier au monde de l'apiculture peut rejoindre notre rucher école à Jardin (Colonges).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter : [yannic.erard@gmail.com](mailto:yannic.erard@gmail.com)



Le président, Yannic Érad



## LA FNACA DE JARDIN

La Fnaca comprend une cinquantaine d'adhérents et douze sympathisants. Elle participe chaque année aux manifestations officielles du 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Elle organise également la galette de rois, en janvier, le repas tripes en avril, un déjeuner au Grill de Villeneuve-de-Marc, en mai, et le traditionnel méchoui, en juin, toujours très apprécié.

À la rentrée de septembre, une sortie en car emmène les adhérents à la Croix de Montvieux, dans la Loire, avec un repas au restaurant, et en octobre, nous organisons notre assemblée générale, dans la salle des associations.

Nous terminons l'année par le repas de Noël du 12 décembre, toujours dans la salle des associations. Et n'oublions pas le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois, où les adhérents aiment se retrouver autour d'un goûter pour discuter, jouer aux cartes, à la belote, au tarot, et aux parties de scrabble.

Comme vous pouvez le constater, l'année est bien remplie !

La secrétaire, M. Arnoux



## SECTION JUDO DE JARDIN



Pratiquer le judo à Jardin, c'est possible toute l'année. Et en plus, deux cours d'essais gratuits possibles avant de s'engager !

Nous accueillons les enfants débutants ou confirmés à partir de 5 ans, salle des Liesses, près du terrain de foot. Chaque saison depuis maintenant une vingtaine d'années, une quarantaine d'enfants s'initient à cet art complet et étonnamment moderne.

Les cours sont dispensés par Cédric Ducolombier, professeur diplômé d'État. Au programme, enseignement ludique, apprentissage des chutes et des techniques de projections, participation à une mini-compétition avec médailles et goûter, et en fin de saison, l'acquisition de la nouvelle ceinture !

Le judo contribue au bon développement physique et intellectuel de l'enfant. De plus, les phases d'opposition répondent à son besoin de défoulement et lui permettent une bonne dépense physique dans un cadre sécurisé avec des règles de bonne conduite et de respect bien établies.

### HORAIRES DE COURS, LE JEUDI À LA SALLE DES LIESSSES :

- ▶ 18h - 19h : enfants nés en 2014 / 2013 / 2012
- ▶ 18h - 19h : enfants nés en 2011 / 2010 et avant

Renseignements et inscriptions toute l'année : 04 74 78 10 61

Infos sur la vie du club : [judovienne38.com](http://judovienne38.com)

Le président, Jean-Gilles Véra



## AU DÉTOUR DE JARDIN

**N**ous allons vous parler de notre association Au Détour de Jardin qui est présente au sein de la commune pour organiser des événements festifs, culturels, tels que...

- ▶ **21 novembre** : Beaujolais à l'espace associatif de Jardin
- ▶ **21 décembre** : Goûter pour les enfants de Jardin avec animation

### Nos futures manifestations sont :

- ▶ **1<sup>er</sup> février** : Sortie de ski en association avec le comité des fêtes
- ▶ **9 février** : Loto à la salle polyvalente de Jardin
- ▶ **juin** : Concours de pétanque

Elles vous seront communiquées sur notre page Facebook Au Détour de Jardin. Vous retrouverez également des affiches présentes dans la commune.

Concernant les membres du bureau, voici notre équipe :

- ▶ Eva Simondan, présidente
- ▶ Nicolas Girardin, vice-président
- ▶ Sandrine Da Silva, trésorière
- ▶ Christophe Florit, trésorier adjoint
- ▶ Sylvie Duranton, secrétaire
- ▶ Jean Kehiayan, secrétaire adjoint.
- ▶ Autres membres de l'association : Jean-Michel Girardin, Gilbert Duranton, Jacques Remiller, Stéphanie et Julien Chevalier.

Nous tenons également à remercier Suzanne Armanet, en tant que présidente, pour les quatre années passées avec nous. Nous comptons sur vous pour participer activement à nos manifestations afin de passer de bons moments ensemble avec de la convivialité.

**N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez intégrer notre association ou pour toutes autres questions, à l'adresse mail : [associationdejardin@gmail.com](mailto:associationdejardin@gmail.com)**

La présidente, Eva Simondan



## LE TRAIT D'UNION



**L**e Trait d'Union compte 70 adhérents. Nos aînés se réunissent deux fois par mois, les premiers et derniers jeudis du mois, de 14h à 18h, dans la salle associative. Ces réunions permettent de se retrouver autour de jeux, de faire des sorties, d'aller ensemble au restaurant et bien sûr, de marquer les anniversaires ! Et pour éviter la routine, plusieurs temps forts sont organisés dans la salle Jean Monnet :

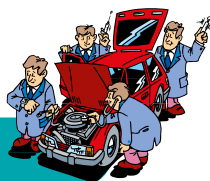
- ▶ **Samedi 7 mars** : concours de belote
- ▶ **Jeudi 23 avril** : repas interclubs
- ▶ **Dimanche 30 août** : thé dansant
- ▶ **Dimanche 18 octobre** : loto

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le président, Christian Livio



# LA VIE ASSOCIATIVE



## RÉTRO MÉCANIQUE

On ne présente plus le club Rétro Mécanique, bien présent dans la vie du village depuis 15 ans, enraciné à Jardin même si la majorité de ses adhérents viennent de plus de dix communes voisines.

La convivialité reste la principale valeur du club, qui accueille toute la diversité des amateurs de mécaniques anciennes au travers de sorties et d'événements, qui font du club le plus actif de la région.

Vous pouvez nous retrouver chaque deuxième dimanche matin du mois Place du Lavoir, pour un moment de partage.

Cette année encore, le festival de Juillet a attiré près de 3000 personnes et 400 véhicules anciens. Il sera reconduit en 2020 avec de nouvelles animations pour réunir plus de Jardinois dans la plus grande fête du village.

Auparavant, nous convions tous les Jardinois à la désormais traditionnelle manifestation « tripes et bugnes » le **dimanche 9 février**, durant laquelle nous aurons le plaisir d'inaugurer le tout nouveau local technique du club, réalisé en collaboration avec la mairie de Jardin.

**Le club a accueilli quelques nouveaux adhérents en 2019, et souhaite en accueillir de nouveaux en 2020 afin d'assurer sa pérennité. Alors, pourquoi pas vous ?**

Le président, Marc Lamblin



## VIVRE AUTREMENT



Depuis plus de 10 ans, l'association **Vivre Autrement** propose cette activité. Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Du chinois **Qi** qui signifie **énergie** et **gong** qui veut dire le **travail**, le Qi Gong facilite la circulation de l'énergie dans le corps. Le Qi Gong propose une grande diversité de mouvements qui s'enchaînent, des postures, des étirements, associés à des exercices respiratoires et de visualisation. Sa pratique régulière permet progressivement d'améliorer la coordination des mouvements et la souplesse du corps. Elle augmente la capacité de concentration, de calme et un sentiment de bien-être. Elle favorise la détente mentale et permet de relâcher les tensions accumulées au quotidien. C'est un anti-stress. Sa pratique est très simple. C'est un entraînement en douceur et à la portée de tous, sans limite d'âge.

Venez tester une séance, sans engagement, et découvrir l'enseignement de Marianne Degemard, diplômée de l'école Xi N'an de Montpellier, **tous les mardis matin, hors vacances scolaires, de 9 h 30 à 11 h, salle des Liesses.**

Le président, Gérard Degré





## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA DE JARDIN

Cette année, le club GV et YOGA s'est vu attribuer par la Fédération d'Éducation Physique de Gymnastique Volontaire, le label « Qualité Club Sport Santé ». Il s'agit de la reconnaissance d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du « Sport Santé ».

Cent quinze adhérents sont répartis sur les activités de :

### Gymnastique à la salle polyvalente

- ▶ lundi de 9 h à 10 h et de 10 h 15 à 11 h 15
- ▶ mardi de 19 h 30 à 20 h 30
- ▶ mercredi « gym équilibre mémoire » de 9 h à 10 h
- ▶ jeudi de 19 h à 20 h

### Yoga à la salle des Liesses

- ▶ Mercredi de 18 h 45 à 20 h et de 20 h à 21 h 15

Tous les cours sont mixtes. On peut s'inscrire à partir de 16 ans sans limite d'âge.

Pour découvrir tous les bienfaits de la gymnastique volontaire, consultez le site : <https://www.sport-santé.fr>

Les cours, soigneusement préparés et dispensés par les animatrices qualifiées, répondent aux critères du sport santé : « *Un sport accessible à tous, quels que soit son âge, ses capacités physiques ou ses revenus. Pour une approche collective et conviviale, loin de la performance à tout prix ou de l'affrontement* »

Le club organise chaque année une conférence, une sortie familiale autour de Jardin avec pique-nique ouverte à tous les Jardinois, une sortie plein air dans le Pilat avec repas au restaurant...

**Contacts : [gymvolontaire-038098@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-038098@epgv.fr) - 06 88 03 29 68**



Le président, Alain Devis



# LA VIE ASSOCIATIVE



## BOULE SPORTIVE JARDINOISE

La boule lyonnaise est une histoire de sport et de loisirs bien sûr, mais aussi une histoire de partage, d'échanges, d'amitié et de convivialité. La devise est : « *Le bon esprit des boulistes sait éviter ce qui divise pour ne retenir que ce qui les unit* ».

C'est en 1850 que ce jeu s'est élevé au rang de sport. Le premier règlement fut établi en 1894.

### SAISON 2019/2020

Deux licenciés sont encore en activité (54 et 57 ans). Les dix-sept autres sont des retraités dont le plus âgé a 85 ans. Une dizaine de personnes sont des membres honoraires.

- ▶ Le **19 juin**, aura lieu au stade des Liesses, le but d'honneur, à 9 h, puis le repas grenouilles à midi.
- ▶ Le **29 août**, le 64 simples 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> divisions.

Dès les beaux jours, les boulistes se retrouvent au stade tous les mardis et jeudis.

Merci à tous les bénévoles. Je pense à nos barmen toujours là pour vous désaltérer : Michèle, Georgette, Andrée, Jeannette, ainsi qu'à Marie-Claude notre "lave-vaisselle", à Jean-Paul qui effectue les tirages et aux boulistes présents pour préparer les jeux.

**Jardinois, Jardinoises, nous comptons sur vous pour nous encourager !**

**Le président, André Chavassieux**



## ALPES POUR TOUS

### CHALET DU COMBEYNOT

L'association **Alpes Pour Tous** a son siège à Jardin et a été créée en 2005. Elle est propriétaire du chalet du Combeynot situé à Villar d'Arène (05480) à 1650 m d'altitude, dans les Hautes-Alpes près de la Grave (05320). Ce chalet a été construit en 1987 et 1988 par des bénévoles et permet d'accueillir 45 personnes, il est agréé Jeunesse et Sport et Éducation Nationale. Le conseil d'administration s'attache à entretenir et améliorer les conditions d'accueil de ce bâtiment et à perpétuer ce pourquoi il a été construit : faire découvrir au plus grand nombre ces magnifiques paysages, comme l'ont fait pour certains d'entre nous Paul Guichard et Pierre Charretton qui furent à l'origine du projet voici une trentaine d'années. Ouvert à tous, il offre de nombreuses possibilités d'activités et de découvertes :

- ▶ **En hiver** : ski de piste, ski de fond, raquettes, cascade de glace...
- ▶ **En été** : découverte du parc des Écrins : randonnées en moyenne ou haute montagne, escalades, via ferrata, canoë kayak, rafting, tennis, vtt, découverte de la flore et de la faune, découverte du patrimoine local ...

Des chambres spacieuses avec lits individuels ou superposés, une salle de restaurant, une salle de loisir avec coin bibliothèque, une cuisine entièrement équipée sont prêtes à vous accueillir.



L'année 2019 a été riche en amélioration d'accueil. En effet nous avons changé la chaudière vieillissante par une plus récente et plus performante en économie d'énergie, et les vitrages de la grande salle qui ne jouent plus leur rôle d'isolation vont être remplacés. Au cours du mois d'août une équipe de bénévoles a aussi participé à l'entretien courant du bâtiment ainsi qu'à l'aménagement de la terrasse.

Pour connaître toutes nos conditions de locations nous vous invitons à consulter notre site : [www.chaletcombeynot.fr](http://www.chaletcombeynot.fr)

**Renseignements et réservations :**

**06 31 22 97 86 - [apt-asso@orange.fr](mailto:apt-asso@orange.fr)**

**Le président, Stéphane Guichard**







## LE COMITE DE JUMELAGE DE JARDIN

**Une association qui a pour objectif de développer les rencontres et les échanges avec sa commune jumelle de Sainte-Flaive-des-loups, en Vendée et peut-être en 2020 avec la commune belge de Bièvene (2400 habitants).**

Aujourd'hui nous sommes 31 bénévoles qui par leur enthousiasme et leur volonté de voir se développer et perdurer le partenariat avec notre commune jumelle de Sainte-Flaive, donnent de leur temps pour faire du Comité de Jumelage de Jardin un moteur à part entière de l'animation associative de la commune. Le **8 décembre**, nous avons organisé le **Marché de Noël** avec peinture - loisirs créatifs - déco et gourmandises de fête dans la salle Jean Monnet. Il y avait des exposants locaux, des séances de dédicaces et bien sûr, le Père Noël. La tombola était dotée d'un panier garni.

Le **dimanche 26 janvier 2020**, nous avons programmé un thé dansant, de 14h à 18h, avec le groupe musical « Phil'Musette » - Ambiance assurée !! Tous les Jardinois sont amicalement invités. Au printemps, nous serons présents au Salon des produits du terroir. Comme les années précédentes, nos amis Flavois feront le déplacement et vous pourrez, sur notre stand, acheter des produits de leur région et déguster des huîtres. Et en juillet 2020 nous recevrons nos jumeaux Vendéens.

Bien entendu, des informations plus précises seront données le moment venu pour chacune de ces opérations. Certaines nous permettent de récolter des fonds pour acheter du matériel ou financer en partie les déplacements ou l'accueil de nos jumeaux. Il faut cependant savoir que les membres du Comité de Jumelage accueillent et hébergent bénévolement nos amis Vendéens et financent sur leurs deniers les voyages qu'ils effectuent.

Outre toutes ces opérations de rencontre et de communication, nécessaires à la dynamique de notre association, les membres du

Comité de Jumelage, avec l'aide des élus qui siègent en son sein, œuvrent activement à la recherche d'une deuxième commune Européenne qui souhaiterait comme nous fonder un jumelage. Des contacts sont en cours avec la commune de Bièvene en Belgique.

31 Bénévoles, c'est bien ! Mais si comme nous, vous souhaitez faire vivre notre village et participer aux rencontres et échanges, qu'ils soient culturels, sportifs ou autres avec notre commune jumelle de Saint-Flaive-des-loups et bientôt (nous l'espérons) Bièvene... REJOIGNEZ-NOUS !!

Réunion mensuelle le premier mardi du mois à 19h salle des associations. Cotisation annuelle : 12 € par personne - 20 € pour un couple.

**Contact : 06 75 57 54 80 ou [d.lombard38@gmail.com](mailto:d.lombard38@gmail.com)**

**La présidente, Danielle Lombard**



**Le 8 décembre, nous avons organisé le Marché de Noël qui a accueilli plus de 500 visiteurs. 38 exposants ont ainsi proposé des peintures, des loisirs créatifs, des décorations originales et gourmandises de fête dans la salle Jean Monnet.**



# LA VIE ASSOCIATIVE

## LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes de Jardin est une association investie dans la vie jardinoise. Nous organisons des manifestations tout au long de l'année.

- ▶ **Salon du terroir** en partenariat avec la mairie,
- ▶ **Ciné-été** en collaboration avec la mairie,
- ▶ **Matinée boudin**,
- ▶ **Marché de Noël** depuis 4 ans avec vente de lanternes pour le Téléthon.

Nos manifestations permettent d'investir dans du matériel que nous mettons en location. Toutes ces actions ont été financées principalement par nos manifestations annuelles.

### D'AUTRES IDÉES POUR 2020...

De plus, de nombreuses autres actions sont en projet : un samedi de février, financement total d'un bus pour une sortie de ski.

Le Comité des Fêtes est la seule association qui n'investit pas pour elle-même. Elle essaie au mieux de faciliter la vie des habitants, des enfants et des associations.

Alors, venez nous rejoindre !  
Contact : 07 69 15 23 81  
[comitejardinois38@gmail.com](mailto:comitejardinois38@gmail.com)



## MUSICAVI

L'association Musicavi anime le Centre de Loisirs Musical, qui se déroule chaque été à Jardin. Durant trois semaines, les enfants musiciens et non musiciens s'initient à la musique et participent à des activités ludiques et sportives. Les enfants non musiciens peuvent ainsi pratiquer le chant vocal et côtoyer les petits copains musiciens, ce qui déclenche souvent chez ces jeunes, l'envie de rejoindre une école de musique. C'est aussi l'occasion pour eux de se produire pour la première fois en public.



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE



L'École Intercommunale de Musique du SIM est située Chemin des Moulins, à Pont-Évêque.

Elle accueille 305 élèves, à partir de 7 ans, dont 26 issus de Jardin. Elle emploie 18 professeurs qui enseignent la clarinette, la flûte traversière, le hautbois, le saxophone, la trompette, le trombone, le tuba, la guitare, la guitare électrique, la guitare basse, le violon, le violoncelle, le piano, les percussions et la batterie.

Anais Aurioux assure les interventions musicales en milieu scolaire au groupe scolaire de Jardin, pour tous les enfants des classes de CP à CM2.

Le concert de fin d'année aura lieu le **samedi 13 juin 2020** à la salle Jean Monnet de Jardin. Ce sera l'occasion pour les familles d'apprécier la qualité d'enseignement des professeurs et le talent des jeunes virtuoses.



Le programme est composé par les animateurs avec l'aide d'une équipe de professeurs qui encadre, de manière professionnelle les répétitions journalières, à savoir, une par pupitre : vents, percussions, orchestre et chorale. Une Chef de chœur et une Directrice assurent la direction musicale de chacun de ces ensembles musicaux.

L'objectif est de créer un conte musical à présenter aux familles et aux élus, en fin de session. Une représentation est offerte aux résidents de la Maison de retraite Korian qui apprécie cette attention. Cette année, le groupe a travaillé sur le thème : **Les Animaux et la Musique**.

En marge de la pratique musicale, les animateurs diplômés organisent des temps de détente pour les enfants, activités manuelles, promenades, jeux, piscine, cinéma, visite au Parc de Courzieu, pour une rencontre inoubliable avec les loups, les rapaces, les chouettes...

**Jean-Pierre Martin, Organisateur**

### POURQUOI JE FAIS DU THÉÂTRE...

**A** l'ère où la communication numérique prend le pas, chacun oublie l'intérêt d'une communication orale bien maîtrisée. Un entretien d'embauche, une intervention en réunion, en public ou même simplement au sein d'un groupe d'amis et voilà le filtre de l'écran disparu et les difficultés qui s'affichent.

Une solution simple et ludique s'ouvre alors à tout un chacun pour faciliter ses échanges : le théâtre.

- ▶ En effet, le théâtre permet de développer la confiance en soi et en l'autre : jeux et exercices d'improvisation permettent peu à peu d'apprendre à croire en soi et en sa valeur, à ne pas se laisser déstabiliser par le regard de l'autre, à faire confiance et à renouer des liens.

- ▶ Et bien souvent le mot même de théâtre effraie « *je ne peux pas me montrer en public* », « *je ne saurai jamais mon texte !* » voilà bien des maux et des mots remplis d'a priori que l'on entend.

Faire du théâtre ne se résume cependant pas à réciter un texte ou à imiter un personnage. L'essentiel est ailleurs : dans le travail sur la présence et l'écoute, l'expression corporelle, la force de l'imaginaire, la libération des émotions, le retour à l'expression spontanée... Pratiquer le théâtre consiste donc à s'adonner à une multitude d'exercices et de jeux qui développent de nouvelles facultés et qui font du théâtre, par la même occasion, un formidable outil pour l'épanouissement des individus et l'éducation des citoyens.

- ▶ Un rapport ludique et dédramatisé au langage et aux émotions ainsi que des outils pour travailler l'écoute, la mémoire et la concentration.

Créée en 1999, la compagnie **À Tour de Rôle** propose plusieurs choix d'activité encadrées par un metteur en scène professionnel gage de qualité et de sérieux (eh oui ! la comédie c'est sérieux !).

Le metteur en scène : **Isabelle Royer**

Diplômée d'art théâtral metteur en scène, chorégraphe, intervenant théâtre et danse.

Double DEUG Sciences du langage et Communication, Licence et Maîtrise d'études théâtrales, 3 ans de cours d'art dramatique au Théâtre de l'Iris à Villeurbanne dont la classe professionnelle, stage sur la mise en scène d'« Emma B. Veuve Jocaste » par Michel Pruner au Théâtre des Célestins.

En 20 ans, elle a monté différents styles de pièces telles que « Il est minuit docteur Schweitzer » de Gilbert Cesbron, « Trois hommes dans un bateau » de Jérôme K. Jérôme, ... « Tailleur pour dames » de Feydeau, ... « Les dix petits nègres » d'Agatha Christie, « Le père Noël est une ordure », etc... Passionnée de musique, elle a aussi écrit et mis en scène plusieurs spectacles musicaux tels que « Dis Nina, Joue-moi ta vie » et « Il était une fois Sarah » avec l'orchestre Trans musical, la troupe À Tour de Rôle et le Haras du Chapelan. Elle est aussi Titou la Clownette dans son spectacle pour enfant. Elle aime aborder différents styles, plonger le public dans de nouvelles ambiances.



Dès 17 ans vous pouvez rejoindre le **Groupe d'Improvisation et d'Animation Théâtrale** composé de passionnés qui n'ont qu'une envie : se faire plaisir sur scène ! Ils proposent plusieurs spectacles dans l'année : match d'improvisation, théâtre de rue, spectacle jeune public... au gré du groupe ! La convivialité est toujours au rendez-vous !



Chaque semaine, ils se retrouvent au Mas des Prés à Pont-Evêque, le vendredi de 20h30 à 22h30.

L'atelier théâtre, c'est un groupe d'amis qui construit de jolis projets et font au gré des expériences des rencontres parfois originales et inattendues.

L'atelier théâtre, c'est aussi la création « à la carte » de spectacles chargés d'humour et d'émotions dans une mise en scène professionnelle !

Pour les plus jeunes, dès 8 ans, ils se retrouvent à l'Espace Associatif de Jardin, le mercredi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h.



« Une fois lancé dans l'activité chacun y trouve son bonheur. Si certains en ont même fait leur métier, tous ont, depuis 20 ans tiré de grandes avancées personnelles et de belles expériences par le passage au sein de l'association.

De plus, pour permettre à un grand nombre de bénéficier de cette activité nous maintenons un tarif de cotisation très bas. Il est également possible de faire des séances d'essai ! »

<http://atourderole.wixsite.com/atourderole38>

Pour assouvir notre soif de jouer, notre envie de vous faire rire, de vous émouvoir, et de répondre ainsi à vos attentes d'animations, nous vous proposons de jouer pour vous, comités d'entreprises, sou des écoles, mairies, etc...

Suivez notre actualité sur Facebook  
<https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>

Contact : 06 29 12 14 38

Le président, Patrice Ambrosioni  
[patrice.ambrosioni@hotmail.fr](mailto:patrice.ambrosioni@hotmail.fr)



# LA VIE ASSOCIATIVE

## COINCIDANCE...



### COINCIDANCE, ÇA BOUGE, ÇA MOUVE ET ÇA BALANCE !

L'association existe depuis maintenant plus de 30 ans et cette année du nouveau au niveau des professeurs ! En effet, suite au départ inattendu d'une de nos profs, nous avons accueilli deux nouvelles intervenantes qui reprennent les activités qui existaient l'an passé.

Nous avons donc à ce jour 4 professeurs et une multitude d'activités autour de la danse et du fitness pour les petits, les ados et les adultes du lundi au samedi matin.

#### Côté danse

- ▶ Anne-Sophie Gaillard assure les cours de **danse afro hip-hop** pour différents groupes d'âges à partir de 5 ans. Cette année elle s'occupe également de **l'éveil à la danse** pour les plus petits,
- ▶ Zoé Tiefenauer est notre nouvelle prof de **danse classique**,
- ▶ Mathilde Carret quant à elle est la deuxième nouvelle prof qui assure les cours de **Street jazz**.

#### Côté fitness

Depuis cette année nous avons ouvert un cours de **pilates** avec Lory Sapinho qui conserve ses cours de **piloxing** et de **cross training**. C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli depuis l'an passé une population masculine notamment au cours de Cross training. Côté bureau, avec les filles : Karine Beauquin, Carine Petit Clair, Véronique Canali, Nathalie Faure nous nous creusons les méninges pour vous organiser des stages en plus de la gestion « classique » de l'association, l'objectif étant la découverte de nouvelles activités !

Alors n'attendez plus, bonne ambiance assurée !

La présidente, Christine Paret



## SOU DES ÉCOLES



### Le Sou, c'est quoi ?

Une association à but non lucratif qui poursuit deux objectifs :

- ▶ Organiser des événements ludiques et festifs pour les enfants des écoles et leurs familles (spectacle de Noël, loto, braderie puériculture, carnaval, kermesse...)
- ▶ Permettre, notamment grâce à ces événements, de récolter des fonds destinés à financer les activités culturelles et sportives des enfants des écoles afin que celles-ci puissent être proposées gratuitement à tous les enfants.

Durant l'année 2018-2019, six manifestations ont été organisées, dont la dernière fin juin avec un grand soleil et une belle chaleur : toboggan géant, bateaux, jeu gonflable... pour les petits et les grands !

Le succès des ventes organisées au cours des derniers mois (chocolat, sapins, fromage...) a également été au rendez-vous et a contribué à assurer la bonne santé financière de l'association. Cette bonne santé nous a permis de participer au financement de nombreuses sorties scolaires (cinéma, visite du musée des Confluences, sortie au planétarium et à Ébulliscience et d'autres encore...).

2018 fut marqué par le retour des classes vertes à Jardin. Cette année, les classes partiront de nouveau dans le Vercors, à Rencurel, grâce au dynamisme des équipes enseignantes des classes de CE2 - CM1 - CM2. Le Sou a bien sûr souhaité contribuer à la réussite de cet événement. L'association a donc participé au financement de la classe verte sur ses fonds propres et participe à hauteur de 70 € par élève. Les enfants se mobiliseront aussi afin de récolter des fonds en organisant des ventes de calendriers, gâteaux ainsi qu'une tombola.

Pour cette nouvelle année, notre équipe s'est agrandie de nouveaux parents et reste toujours très motivée pour mener à bien nos manifestations, dans la joie et la bonne humeur ! Notre porte est toujours ouverte à celles et ceux qui voudraient nous rejoindre et nous comptons beaucoup sur les parents d'élèves pour nous prêter main forte !

Pour bien commencer l'année 2020, nous vous invitons au **Loto** qui aura lieu le **samedi 15 février** à la salle polyvalente de Jardin. Venez nombreux : de nombreux lots sont à gagner et de quoi passer une bonne après-midi !

Camélia Metery-Magnard, pour l'équipe du Sou



## CONTACTEZ NOS ASSOCIATIONS

Les coordonnées sont régulièrement actualisées sur le site internet : <http://mairie-jardin.fr>

### ACCA

Jean-Louis Dalhieux, président  
06 48 16 43 10  
[acca.jardin@gmail.com](mailto:acca.jardin@gmail.com)

### ALO ! MIK FRANCE (Aide humanitaire)

Jean-Luc Vergnon, président  
04 74 85 30 94  
[contact@alomik.org](mailto:contact@alomik.org)

### ALPES POUR TOUS

Gérard Croizat, président  
07 70 29 90 04  
[lemasdelaborne@gmail.com](mailto:lemasdelaborne@gmail.com)  
Renseignements et réservations :  
06 31 22 97 86 ou [apt-asso@orange.fr](mailto:apt-asso@orange.fr)  
[www.chaletcombeynot.fr](http://www.chaletcombeynot.fr)

### APICULTEURS VIENNE - JARDIN

Yannic Erard, président  
06 34 51 40 13  
[yannic.erard@gmail.com](mailto:yannic.erard@gmail.com)

### À TOUR DE RÔLE (Théâtre)

Patrice Ambrosioni, président  
06 29 12 14 38  
[patrice.ambrosioni@hotmail.fr](mailto:patrice.ambrosioni@hotmail.fr)  
<http://atourderole.wixsite.com/atourderole38>  
<https://www.facebook.com/A-Tour-de-Rôle>

### AU DÉTOUR DE JARDIN

Eva Simondan, présidente  
06 16 88 69 00  
[evasimondan@gmail.com](mailto:evasimondan@gmail.com)

### BOULE SPORTIVE

André Chavassieux, président  
04 74 85 80 33  
Roger Germain, secrétaire  
06 07 91 03 78

### CLUB DU 3<sup>ème</sup> ÂGE

**TRAIT D'UNION**  
Christian Livio, président  
06 79 78 20 61

### CLUB RÉTRO MÉCANIQUE

Marc Lamblin, président  
06 70 72 82 20  
[cmlamblin@orange.fr](mailto:cmlamblin@orange.fr)  
[www.retromecaniquejardin.E-monsite.com](http://www.retromecaniquejardin.E-monsite.com)

### COÏNCI-DANCE

Christine Paret, présidente  
06 74 01 90 62  
[christineparet@orange.fr](mailto:christineparet@orange.fr)

### COMITÉ DE JUMELAGE

Danielle Lombard, présidente  
06 75 57 54 80  
[d.lombard38@gmail.com](mailto:d.lombard38@gmail.com)

### COMITÉ DES FÊTES

07 69 15 23 81  
[comitejardinois38@gmail.com](mailto:comitejardinois38@gmail.com)

### COURS D'ANGLAIS

Patricia Giroud, présidente  
04 74 31 94 23  
[bernardgiroud@hotmail.fr](mailto:bernardgiroud@hotmail.fr)

### COURS D'ITALIEN

Miquel André, responsable  
04 74 85 89 13  
[andre-maurice.miquel@orange.fr](mailto:andre-maurice.miquel@orange.fr)  
Bernard Giroud  
06 15 12 44 83  
[bernardgiroud@hotmail.fr](mailto:bernardgiroud@hotmail.fr)

### CSV JUDO

Jean-Gilles Vera, président  
06 11 89 54 96  
[secretariat@judovienne38.com](mailto:secretariat@judovienne38.com)  
[judovienne38.com](http://judovienne38.com)

### ÉTOILE JARDINOISE

Manuel Dias, président  
06 40 59 28 63  
[etoilejardinoise@gmail.com](mailto:etoilejardinoise@gmail.com)  
Laurent Pellet-Haton, secrétaire  
06 40 59 28 63

### FNACA

Jean Martinez, président  
06 80 52 71 09  
[denis-arnoux@orange.fr](mailto:denis-arnoux@orange.fr)

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Alain Devis, président  
06 88 03 29 68  
[alain.devis@neuf.fr](mailto:alain.devis@neuf.fr)  
Marie-Jo Cavigioli, secrétaire  
06 70 92 10 38  
[cavigilbert@free.fr](mailto:cavigilbert@free.fr)

### INFORMATIQUE SOLIDAIRE

Florence Martin, présidente  
Fabienne Delcroix, animatrice  
06 17 79 71 10  
[fab.delcroix@outlook.fr](mailto:fab.delcroix@outlook.fr)

### LES PINCEAUX DE JARDIN

Josceline Vignassa, présidente  
06 31 83 87 33  
[josceline.vignassa@free.fr](mailto:josceline.vignassa@free.fr)

### LES TROMPES DES REVOLETS

André Deschamps, président  
06 29 19 45 70  
[ad.revolets@free.fr](mailto:ad.revolets@free.fr)

### MODÉLISME

Jean Normand, président  
04 74 58 03 39  
[jnormand1@club-internet.fr](mailto:jnormand1@club-internet.fr)

### MOS 3 RIVIÈRES FOOTBALL CLUB

Françoise Clair, secrétaire  
06 08 88 02 51  
[francoise.clair2@orange.fr](mailto:francoise.clair2@orange.fr)

### NATURE RAND'EAU HAUT OH !

Sébastien Dupont, président  
06 16 33 01 79  
[sebastien.dupont15@gmail.com](mailto:sebastien.dupont15@gmail.com)

### PATCHWORK

Nicole Larderet, responsable  
06 42 36 35 75

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Christophe Rey, directeur  
[simestrablin2@wanadoo.fr](mailto:simestrablin2@wanadoo.fr)  
École du SIM : 2 bis, Chemin des Moulins  
38780 Pont-Evêque  
04 74 58 05 90

### SOLIDAIEMENT VÔTRE

Dominique Laleouse-Ernoult  
06 08 99 41 19  
[d.laleouse@sofiges.fr](mailto:d.laleouse@sofiges.fr)

### SOU DES ÉCOLES

Camélia Magnard, présidente  
06 28 69 36 46  
[camelia.metery@hotmail.fr](mailto:camelia.metery@hotmail.fr)

### TENNIS CLUB JARDIN / ESTRABLIN

Agnès Malacarnet, présidente  
07 69 33 41 65  
Christelle Buatier, contact  
[tcestrajardin@free.fr](mailto:tcestrajardin@free.fr)

### VIVRE AUTREMENT (QI GONG)

Gérard Degré, président  
06 71 14 97 93  
[g.degre@hotmail.fr](mailto:g.degre@hotmail.fr)

# LA VIE ASSOCIATIVE

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

### JANVIER

► **Dimanche 19**

Cérémonie des Vœux du Maire  
Municipalité

Salle Jean Monnet  
11 h

► **Dimanche 26**

Après-midi dansant  
Comité de Jumelage

Salle Jean Monnet  
14 h

### FÉVRIER

► **Dimanche 9**

Loto  
Au Détour de Jardin

Salle Jean Monnet

Matinée bugnes, tripes

Club Rétro Mécanique  
Salle Jean Monnet

► **Samedi 15**

Loto  
Sou des Écoles

Salle Jean Monnet

► **Samedi 22**

FNACA  
Choucroute

Salle Jean Monnet  
12 h

### MARS

► **Samedi 7**

Concours de belote  
Club du Trait d'Union (3<sup>ème</sup> âge)

Salle Jean Monnet

► **Dimanche 15**

1<sup>er</sup> tour des élections  
municipales  
Municipalité

Salle Jean Monnet

► **Dimanche 19**

FNACA  
Cérémonie commémorative

► **Dimanche 22**

2<sup>ème</sup> tour des élections  
municipales  
Municipalité

Salle Jean Monnet

### AVRIL

► **Vendredi 17**

Bal du Carnaval  
Sou des Écoles

Salle Jean Monnet

► **Dimanche 19**

Braderie Puériculture  
Sou des Écoles

Salle Jean Monnet

► **Jeudi 23**

Rencontre interclubs  
Club du Trait d'Union (3<sup>ème</sup> âge)

Salle Jean Monnet

### MAI

► **Vendredi 8**

Cérémonie commémorative  
Municipalité

Place de la Paix  
11 h

► **Samedi 16 et dimanche 17**

Salon du Bien-être  
Salle Jean Monnet

### JUIN

► **Samedi 6**

Gala de danse  
Coinci-Dance

Salle Jean Monnet

► **Samedi 13**

Concert  
SIM

Salle Jean Monnet

► **Dimanche 14**

Fête de fin d'année  
CSV Judo

Salle Jean Monnet

► **Samedi 27**

Kermesse  
Sou des Écoles

Salle Jean Monnet

### JUILLET

► **Dimanche 19**

Festival des Vieilles  
Mécaniques

Club Rétro Mécanique  
Salle Jean Monnet

### SEPTEMBRE

► **Dimanche 6**

Thé dansant  
Club du Trait d'Union (3<sup>ème</sup> âge)

Salle Jean Monnet

### OCTOBRE

► **Dimanche 18**

Loto  
Club du Trait d'Union (3<sup>ème</sup> âge)

Salle Jean Monnet

► **Dimanche 25**

Matinée boudin  
Comité des Fêtes

► **Mercredi 28**

Concert du Transmusical  
Salle Jean Monnet

### NOVEMBRE

► **Mercredi 11**

Cérémonie commémorative  
Municipalité

Place de la Paix  
11 h

### DÉCEMBRE

► **Dimanche 6**

Repas du CCAS  
Municipalité

Salle Jean Monnet  
12 h

# SGF

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - RENOVATION

252, Avenue Georges et Louis Frèrejean - 38780 Pont-Évêque

☎ 09 54 51 69 35 ☎ 06 86 07 94 59

✉ [sgfcouverture@gmail.com](mailto:sgfcouverture@gmail.com)

📘 SGF.Charpente



DEVIS GRATUIT

HABILLAGE TOITURES  
PVC ET ALU

POSE DE VELUX  
ET AUVENTS

POSE GOUTTIERE  
ZINC ET ALU

ISOLATION DES COMBLES

EXTENSION TOUT  
TYPE DE TOITURE



# ÉTAT CIVIL 2019

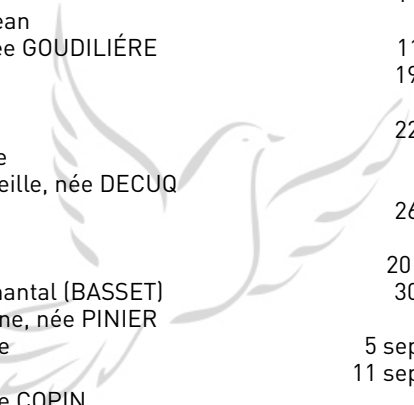
## NAISSANCES

AKSOY <b>Kerim</b>	10 juin
ANT LORENZI <b>Efe</b>	17 septembre
ARSLAN <b>Ikra</b>	2 mai
ARSLAN <b>Sura</b>	2 mai
BOUDGELIDA <b>Jenna</b>	9 mai
BOUFFAUD <b>Inès</b>	10 avril
BOTTA <b>Lowen</b>	29 octobre
BOYET <b>Lyssia</b>	21 septembre
BRUN-MARCELAT <b>Carla</b>	15 novembre
CIESIUL LENOIR <b>Chloé</b>	28 octobre
COLLIAT <b>Maël</b>	20 octobre
COURRIER <b>Gabriel</b>	8 janvier
FIGERE <b>Lana</b>	4 mars
GARDE <b>Amélia</b>	28 août
HENRY <b>Jules</b>	13 octobre
HENRY <b>Nolan</b>	13 octobre
MARSALA <b>Téa</b>	28 novembre
MASSON <b>Anahé</b>	3 août
MILHAS <b>Agathe</b>	26 avril
MONIN <b>Élisabeth</b>	27 février
NEGRIER <b>Bella</b>	9 juillet
POUVREAU <b>Lisa</b>	3 avril
VERNAY <b>Côme</b>	2 mars



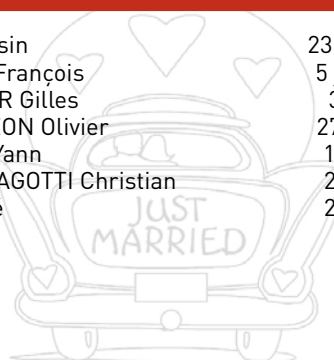
## DÉCÈS

AMOURIQ Marie-Antoinette, née CÉCILLON	15 mai
BARRUYER Jeanne, née DARMANCIER	4 novembre
BENATRU Hélène, née GOUNON	6 janvier
BERGER Renée	13 juin
BOUVIER Rosa, née BOULUD	16 octobre
CHAPUIS Simone, née TISSANDIER	3 janvier
CLOT Simone, née GUISTRAND	8 décembre
COLLIAT Marie, née SAHUC	9 décembre
CRAPEZ Albert	24 août
DESPOIS Raymond	26 juillet
DUPUIS Renée, née MIRIBEL	23 septembre
FAÏS Raymond	6 août
GARBINO Marcel	2 février
GUINET Philippe	1 <sup>er</sup> février
HAZARABEDIAN Jean	11 août
JULIEN Brigitte, née GOUDILIÈRE	11 février
LABBE Albert	19 janvier
LACOSTE Andrée	24 août
MARCILLO Antonia	22 janvier
MEYER Jean-Pierre	24 juin
MONTMAYEUR Mireille, née DECUQ	2 mai
MOREL Henri	26 janvier
NAULOT Gilbert	1 <sup>er</sup> juin
PIOLAT Michel	20 octobre
REILHAN Marie-Chantal (BASSET)	30 janvier
RONDEAU Christiane, née PINIER	22 août
ROUSSET Marinette	5 septembre
RUBERT Maurice	11 septembre
SALIER Hélène, née COPIN	9 août
SERCLERAT Lucienne, née LINAGE	28 septembre
SUAT Gabrielle, née BROTTIER	16 août
TIETTO Antonia, née MORCILLO	22 janvier
TURENNE Pierre	23 juillet
VILLON Suzanne, née DELORME	29 juin
VIVIEN Andrée, née MARGERIAT	8 janvier
ZENOUDA Micheline, née PHARO	2 juillet



## MARIAGES

ARSLAN Ayse et COSGUN Yasin	23 mars
BEZAGUET Anaïs et SATIER François	5 juillet
BORELLO Anne et SPRECHER Gilles	3 août
BREILLET Bérangère et MAZON Olivier	27 avril
BRION Sabrina et DINEUFF Yann	18 mai
DAYAN Marie-Noëlle et RUBAGOTTI Christian	22 juin
TOPAL Asli et GUNGOR Emré	22 juin





**PEDRENO Alain**  
Diagnostics Vente ou Location

**Tél. 04 72 51 18 42**  
**Port. 06 75 64 83 21**

459, route du Bussin  
38780 EYZIN-PINET

16, Lotissement  
les Chanturières  
69360 COMMUNAY

**DIAG IMMO EXPERTISES**

Email : [diagimmoexpertises@yahoo.fr](mailto:diagimmoexpertises@yahoo.fr) [www.diag-immo-expertises.com](http://www.diag-immo-expertises.com)

*Salon ENTRE NOUS*



66 Route de Bérardier | Facebook : Salon ENTRE NOUS  
38200 JARDIN | Instagram : salon.entre.nous

04 74 31 64 87



**VivaL**  
*by Casino*

**Alimentation générale**  
**Produits régionaux**  
**Livraison à domicile**  
**Poisson frais**

45, route de Bérardier - 38200 JARDIN  
**Tél. 04 74 87 79 17**



# LES SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX

## CABINET MÉDICAL

► **Docteurs Olivier STOECKEL & Jérôme BOEUF**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 85 46 26

(Sur rendez-vous)

## MÉDECIN

► **Docteur Sophie BERTHIER**

40, Route de Bérardier

Tél. 04 74 48 24 39

(Sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi 9 h00 - 19 h00 et samedi 9 h00 - 12 h00

## PHARMACIE

► **Caroline VEBAMBA**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 31 66 36

Du lundi au vendredi 9 h00 - 12 h15 / 14 h30 - 19 h15

## CABINETS INFIRMIERS

► **Mélissa STARZYNSKI**

► **Marie-Anne BERTHIER**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Soins à domicile - Chimiothérapie

Tél. 04 74 58 13 47

Soins au cabinet :

Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi 16 h30 - 17 h00

Mardi 6 h45 - 9 h00

► **Mylène LIPONNE**

45, route de Bérardier

Soins à domicile

Tél. 06 76 78 49 20

Courriel : [myleneliponne@live.fr](mailto:myleneliponne@live.fr)

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

► **Isabelle DESROCHES**

Soins à domicile

Tél. 07 61 70 91 74

## CABINET DENTAIRE

► **Danièle DURIEUX-CELARD**

► **Jean-Paul VANDEWALLE**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 85 58 10 (Sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi 9 h00 - 12 h00 / 14 h00 - 18 h30

Service d'urgence dentaire les dimanches et jours fériés

9 h00 - 11 h00

Tél. 04 74 31 32 62

## MAISON DE RETRAITE

► **Korian « Villa Ortis »**

290, Montée de Bastide

Tél. 04 74 78 38 00

## PSYCHOLOGUE

**Isabelle BRUMENT CATARINETTI**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 07 61 39 50 69 (Sur rendez-vous)

## OSTÉOPATHE

► **Olivier BLANC DENOLLY**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 06 43 14 94 58

Du lundi au vendredi 7 h00 - 20 h00

(Sur rendez-vous)

## KINÉSITHÉRAPEUTE

► **Martin FAYARD**

Place Michel Petrucciani - Bérardier

Tél. 04 74 87 10 92 ou 06 63 99 07 43

Du lundi au vendredi 8 h00 - 12 h00 / 14 h00 - 19 h00

(Sur rendez-vous)

Soins à domicile lundi, mercredi et vendredi 8 h00 - 12 h00

## INSTITUT TAI YIN

► **Jeffrey ROUSSEL**

45, route de Bérardier

Tél. 06 48 67 29 18

Acupuncture, massage Tuina, Qi gong, diététique, Taiji Quan King Fu

**RETROUVEZ LA LISTE ACTUALISÉE SUR LE SITE INTERNET : [HTTP://MAIRIE-JARDIN.FR](http://MAIRIE-JARDIN.FR)**



**04 74 79 98 46**

**Courroie de distribution  
Disques/Plaquettes  
Echappement  
Géométrie  
Pneumatiques  
Entretien**

*etc...*

**34, avenue Georges et Louis Frèrejean  
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE**



**Pare-brise 0<sup>c</sup>**

**04 37 04 36 33**

ère franchise

**Pare-brise** **Impact** **Caméras** **Toutes assurances**

**34 Avenue Georges et Louis Frèrejean  
Z.I. de l'Abbaye  
38780 PONT-EVEQUE  
[brizglass38@gmail.com](mailto:brizglass38@gmail.com)**





# LES ASSISTANTES MATERNELLES ET / OU FAMILIALES AGRÉÉES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU POINT INFO MODE DE GARDE : 04 27 87 80 00

► **ALLAMANCHE Angélique**

933, Route de Collonge  
Tél. 06 84 79 72 07

► **BEAUBOUCHEZ (NURY) Christine**

1229, Route de St-Sorlin  
Lot. La Tour de Montléant  
Tél. 04 74 85 76 39

► **BEKKAI (NEZZAR) Rezaka**

1638, Avenue Jean Monnet  
Tél. 06 63 14 94 85

► **CASAS-HERLUISON (FOURNIER) Maryse**

6, Lot. Les Résidences du Stade  
Montée de la Vieille Eglise  
Tél. 04 74 53 59 06

► **CORDIER (TOKTASYAN) Nicole**

269, Voie de l'Europe  
Tél. 04 74 85 21 91

► **COZETTE Nadège**

1, Rue des Anciens Combattants  
Tél. 06 66 94 23 36

► **CROS (BOUTILLOT) Hélène**

122, Montée de la Bastide  
Tél. 09 62 28 56 78

► **CROZE (CROZE) Huguette**

87, Montée de la Bastide  
Tél. 04 37 02 00 58

► **DERORY (RAZAFIVÉLO) Marie Simone**

28, Montée de la Piconnaire  
Tél. 04 74 85 78 57

► **GENSANE (BOURLETTE) Nadine**

94, Chemin des Fenaisons  
Tél. 04 74 85 62 49

► **HOPP (BUACHAN) Sureerat**

373, Route de la Revollat  
Tél. 06 89 28 31 49

► **KONINCKS (KOVACS) Zita**

219, Montée de la Bastide  
Tél. 04 74 31 73 62

► **LONGÈRE (DARGERÉ) Isabelle**

500, Rue des Anciens Combattants  
Tél. 06 73 91 48 37

► **LYON BELAID (BELAID) Sonia**

406, Chemin du Brut  
Tél. 04 74 16 88 41

► **MONAN Véronique**

94, Route de Bérardier  
Tél. 06 75 58 04 92

► **NICAISE (BASSET) Martine**

901, Montée de la Vieille Eglise  
Tél. 06 68 44 52 17

► **PEYRE (TASSIN) Océane**

2, Route de Bérardier  
Tél. 06 40 78 76 40

► **URGAN (ALAGOZ) Miyase**

2590, Route de St-Sorlin  
Tél. 04 74 57 07 14

► **VAUJANY Sophie**

855 D, Montée de la Vieille Eglise  
Tél. 06 09 59 63 10

► **WARTELLE Monique**

4, Route de Saint-Sorlin  
Tél. 06 10 16 28 11



**PLÂTRERIE**  
**PEINTURES (INT. EXT.)**  
**TOUS TYPES DE**  
**REVÊTEMENTS MURAUX**  
**SPÉCIALISTE DÉGÂTS**  
**DES EAUX ET INCENDIE**

**PARQUET FLOTANT**  
**ET STRATIFIÉ**  
**PONÇAGE ET**  
**VITRIFICATION**  
**DE PARQUETS**  
**SOLS SOUPLES**

Hériberto & Lucas  
Annicchiarico

Port. **06 80 73 71 13**  
Tél. 04 74 53 62 46  
Fax 04 74 31 97 00

**contact@arc-en-ciel.net**

21-23 rue de Bourgogne - 38200 Vienne



**CURAGE**  
**TOUTES**  
**FOSSÉS**

**INTERVENTION**  
**RAPIDE**

**455, route du barrage**  
**38121 REVENTIN-VAUGRIS**

**Tél. 04 74 78 35 13**

Mail : **jorland.assainissement@ebtrans.com**

# NUMÉROS UTILES

## URGENCES

Médecin-régulateur : 0810 15 33 33  
Pompiers : 18  
Samu : 15  
Police : 17  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Secours Européen : 112



## JARDIN À VOTRE SERVICE...

### ► MAIRIE

547, voie de l'Europe - 38200 Jardin

#### Ouverture au public :

Lundi de 8 h 30 à 12 h

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 8 h 30 à 12 h

Jeudi de 8 h 30 à 12 h

Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

E.mail : [mairie@mairie-jardin.fr](mailto:mairie@mairie-jardin.fr)

Tél. 04 74 31 89 31 - Fax : 04 74 31 89 30

Site internet : <http://mairie-jardin.fr>

### ► BIBLIOTHÈQUE

04 74 85 66 10 - Email : [bibliotheque@mairie-jardin.fr](mailto:bibliotheque@mairie-jardin.fr)

### ► SALLE JEAN MONNET

04 74 31 89 38

### ► RESTAURANT SCOLAIRE

04 74 31 89 37

### ► GARDERIE SCOLAIRE

04 74 31 89 32

### ► ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Anne Delafraye

04 74 31 89 36

### ► ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Yves Thabaret

04 74 31 89 35

## SCTP EURL

Stéphane Chapotot  
06 88 00 67 42

- Terrassement
- VRD
- Enrobé à chaud
- Maçonnerie
- Dallage - Pavage
- Enrochement
- Aménagements extérieurs

144, route des Terres Rouges  
38200 Saint Sorlin de Vienne  
[sctp-eurl@orange.fr](mailto:sctp-eurl@orange.fr)

## VIENNE-CONDRIEU AGGLOMÉRATION À VOTRE SERVICE...

### ► BÂT. ANTARÈS

30, avenue Général Leclerc - BP 263 - 38217 Vienne cedex  
04 74 78 32 10

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h  
- Les services accueillent le public jusqu'à 17 h.  
- L'accueil général est à votre disposition jusqu'à 18 h.

### ► Aménagement urbain

SIG / Foncier : 04 74 78 78 98

Autorisations du droit des sols (ADS) : 04 82 06 33 06

Planification : 04 69 46 14 83

Instruction : 04 82 06 33 06

Déclarations d'Intention d'Aliéner : 04 74 78 32 29

Habitat : 04 74 78 32 20

OPAH - Conseil travaux et  
rénovation logement : 0 805 030 043 (numéro vert)

### ► Assainissement non collectif

04 82 06 33 00

[assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Cohésion sociale

Contrat de Ville - Réussite éducative

Santé - Prévention de la délinquance

04 74 78 78 90 - 04 74 78 32 28

Relais Oxyjeunes / Point Accueil Écoute Jeunes

04 74 31 60 09

[oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:oxyjeunes@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Politique sociale de l'habitat - Rénovation urbaine

04 74 78 32 19

Emploi - Insertion - PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi)  
[plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:plie@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Au siège de Vienne Condrieu Agglomération : 04 27 87 80 07

À la Maison des Services Publics à Condrieu : 04 87 59 00 10

Service Jeunesse - 04 87 59 00 01

À la Maison des Services Publics :

1, place des Droits de l'Homme à Condrieu

### ► Agence économique et commerces

04 74 78 89 00

[entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Environnement et déchets

04 74 53 45 16

[environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Petite enfance/modes de garde

04 27 87 80 00

[petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Téléalarme

04 37 04 82 50

[telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:telealarme@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Transports et déplacements

04 74 78 78 89

[transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### ► Voirie

04 27 87 80 17

[voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



RETROUVEZ LA LISTE ACTUALISÉE  
SUR LE SITE INTERNET : [HTTP://MAIRIE-JARDIN.FR](http://MAIRIE-JARDIN.FR)

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE

### ► Maison du Département

3, quai Frédéric Mistral BP 222 - 38 217 Vienne Cedex  
04 74 87 93 00

## PAYS VIENNOIS

### ► ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE AUX PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

04 74 85 11 18 ou [adpah@wanadoo.fr](mailto:adpah@wanadoo.fr)

### ► LOGEMENTS

**Advivo** - 04 74 78 39 00 - [www.advivo.fr/](http://www.advivo.fr/)  
**Opac38** - 04 74 11 11 11 - [www.opac38.fr/](http://www.opac38.fr/)

### ► MISSION LOCALE

9, rue Laurent Florentin - Vienne  
09 69 36 87 00

### ► MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Z.A. de Malissol - Vienne  
09 69 36 87 00

### ► CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Montée Saint Marcel - Vienne  
0 810 253 880

### ► CPAM (assistante sociale)

1, place Saint Pierre - Vienne  
36 46

### ► CENTRE DES IMPÔTS

12, rue Jean Moulin - Vienne  
04 74 31 31 48

### ► CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

2, place Saint Pierre - Vienne

### ► SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

Bd Eugène Arnaud - Vienne  
04 74 53 26 25

### ► TRÉSORERIE DE VIENNE

Espace Saint Germain  
Bâtiment Jazz Parc Saxo  
30, Avenue G. Leclerc - Vienne  
04 74 85 79 99

### ► U.R.S.S.A.F.

Quai Claude Bernard - Vienne  
39 57 - [www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

### ► PÔLE EMPLOI

30, avenue Général Leclerc - Vienne  
39 49 - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### ► S.M.U.R.

Hôpital de Vienne  
04 74 31 32 62

### ► POMPIERS

54, avenue Berthelot - Vienne  
18 ou 04 74 31 11 80

### ► GENDARMERIE

5, rue de l'Isle - Vienne  
17 ou 04 74 53 10 17

### ► CENTRE ANTI-POISON

Lyon  
04 72 11 69 11 - 04 74 31 44 00

### ► SERVICE DES EAUX CHOLTON

La Madeleine  
69440 Saint-Maurice-sur-Dargoire  
04 77 29 61 10 - [cholton@choltonserp.com](mailto:cholton@choltonserp.com)

### ► ENEDIS dépannage

09 726 750 38

### ► G.R.D.F. dépannage

0 800 47 33 33

### ► S.N.C.F.

Renseignements, réservations  
09 69 32 21 41



# ENT. FANTONI



NOS RÉALISATIONS  
AUDACIEUSES  
ET CRÉATIVES  
POUR VOS PROJETS

☎ 04 74 85 40 21 ☎ 06 11 23 25 85

🌐 [www.fantonipeinture38200.fr](http://www.fantonipeinture38200.fr)

# **HEUREUSE ANNÉE 2020**

**LE MAIRE, THIERRY QUINTARD, ET LE CONSEIL MUNICIPAL,  
VOUS INVITENT A LA CEREMONIE DES VOEUX  
DIMANCHE 19 JANVIER A 11H  
SALLE JEAN MONNET**

